



L'ASSOCIATION DE RECHERCHE
ET DE PRÉVENTION DES EXCÈS DU JEU
PRÉSENTE SON

Rapport d'activité 2023



FONDS DE DOTATION POUR
LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU



2025, une année de mobilisation
au service de la *recherche*, de la
prévention et de l'*accompagnement*.



46

Une mobilisation *collective*

Membres – salariés et bénévoles –
unis pour la *recherche*, la *prévention*,
la *réduction des risques* et le *soin* face
aux excès du jeu.

Pôle Recherche, développement, évaluation et formation

Une expertise
reconnue au
service de
*l'observation des
comportements* et
des *risques*.

5 études majeures en parallèle : **ENIGM**,
ENJEU-Mineurs, **ELPHI**, **REPERR**, **CONPARE**
+5 000 jeunes de 15 à 17 ans interrogés
sur leurs activités de JAH et de
jeux numériques hybrides
+2 200 gérants ou salariés de casinos
et de points de ventes questionnés sur
leurs *pratiques professionnelles*

Pôle Prévention et partenariats

Une montée en puissance du *programme OPÉRA*



20 603 jeunes sensibilisés par le *programme OPÉRA*
9 ambassadeurs **ARPEJ** et près de **100** *préventeurs* mobilisés
13 335 heures d'intervention sur tout le territoire

Pôle Recours distanciel – SOS Joueurs

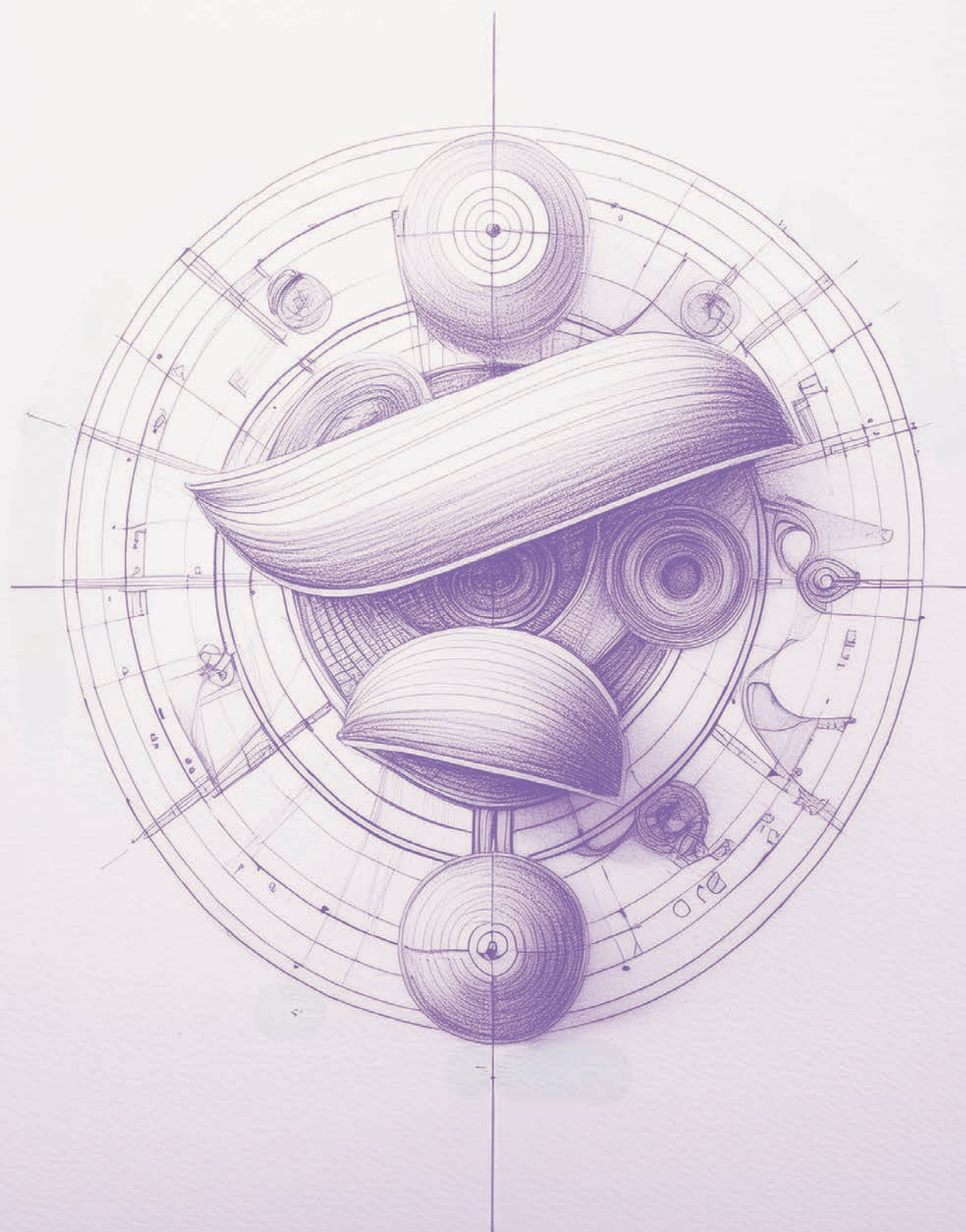
4 356 appels traités par
les équipes du pôle
1 956 entretiens
d'*accompagnement*
de joueurs et de leur entourage
30 min d'échange
en moyenne

Des outils et
programmes
innovants pour
*l'accompagnement
en ligne* des
joueurs.



SOMMAIRE

1	Préambule	p.5
2	Pôle Recherche, développement, évaluation et formation	p.15
3	Pôle Prévention et partenariats	p.27
4	Pôle Recours distanciel - SOS Joueurs	p.35
5	Fonds de dotation RPEJ	p.45
	Annexes	p.51



01

PRÉAMBULE

Consolider aujourd'hui, agir durablement demain

Raymond Bovero

Comprendre les mutations pour mieux agir

Emmanuel Benoit

Une gouvernance engagée au service de l'association

Vincent Biguenet

Consolider aujourd'hui, *agir durablement* demain



Raymond Bovero
Président de
l'ARPEJ

Mesdames, Messieurs, chers partenaires, chers membres,

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements forts de l'ARPEJ, en matière de prévention auprès des jeunes, de soutien à la parentalité et de l'accompagnement des joueurs vulnérables. Elle représente également une étape importante dans la consolidation et la structuration de notre action, tout en continuant à innover.

Dans un contexte sociétal toujours plus exigeant, caractérisé par des fragilités accrues chez les jeunes et des transformations rapides des environnements familiaux et éducatifs, notre association reste fidèle à sa mission : agir précocement, de manière rigoureuse et adaptée pour prévenir les conduites à risque, renforcer les compétences psychosociales, établir un continuum de réponses appropriées et accompagner les joueurs vulnérables.

Cette année a été marquée par une intensification de nos interventions, tant en quantité qu'en qualité. Nous avons poursuivi le déploiement de nos programmes auprès des publics scolaires, des familles avec la création du consortium « *Les Clés du jeu* » et des professionnels, tout en veillant à adapter nos outils aux réalités du terrain. Cette dynamique illustre la pertinence de notre approche intersectionnelle et redistributive, ainsi que la confiance renouvelée de nos partenaires institutionnels et opérationnels.

Parallèlement, l'ARPEJ a renforcé son positionnement autour d'une culture de l'évaluation et de la preuve. Les travaux menés avec nos partenaires scientifiques et académiques ont permis de structurer davantage notre démarche, d'objectiver les effets de nos actions et de favoriser leur amélioration continue. Cette exigence de rigueur constitue aujourd'hui un pilier fondamental de notre crédibilité et de notre impact.

L'année 2025 a également été marquée par un renforcement de nos partenariats, qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Ces alliances stratégiques sont essentielles pour amplifier notre action, mutualiser les compétences et déployer nos programmes à une plus grande échelle. Elles traduisent également une reconnaissance croissante de l'expertise de l'ARPEJ dans son domaine d'intervention.

Je tiens à saluer l'engagement sans faille des équipes, des directions, des intervenants, des bénévoles et des administrateurs. Leur professionnalisme et leur mobilisation ont été essentiels pour donner vie à nos projets avec exigence et humanité. Leur implication quotidienne constitue le socle de notre action et la clé d'une réussite collective.

Enfin, l'exercice 2025 nous invite à regarder l'avenir avec ambition et responsabilité. Les besoins demeurent considérables et notre rôle est plus crucial que jamais. Il est impératif de poursuivre nos efforts de structuration, de consolider nos modèles d'intervention et de renforcer encore notre capacité à démontrer notre utilité sociale, afin de garantir la pérennité et le développement de nos actions.

L'ARPEJ aborde ainsi les années à venir avec détermination, fidèle à ses valeurs et résolument axée sur l'impact.

Je vous remercie.

Comprendre les mutations pour mieux agir



Emmanuel Benoit
Directeur général
de l'ARPEJ

Un contexte en mutation pour les jeux d'argent et de hasard en France – Introduction

En 2025, le secteur des jeux d'argent et de hasard (JAH) en France poursuit sa transformation dans un environnement concurrentiel marqué par la digitalisation croissante des pratiques, la fongibilité encore plus probante du gaming et du gambling, l'évolution des comportements, notamment chez les jeunes adultes de la *génération Z*, suivi de près par les « *digital natives* », ces derniers étant encore plus appétents à l'immédiateté. Bien que le marché soit rigoureusement encadré par l'Autorité nationale des jeux (ANJ), qui exige des opérateurs un passage d'une logique de moyens à une logique de résultats, les enjeux de santé publique restent particulièrement prégnants : la banalisation du jeu en ligne se poursuit, avec une offre illégale encore fortement présente et une accessibilité permanente via les supports numériques. Nous avons documenté les risques accrus liés au jeu nocturne ainsi que la persistance de vulnérabilités sociales et psychologiques, notamment chez les sportifs, les 18 à 24 ans et les personnes en précarité sociale.

Dans ce contexte, il apparaît impératif d'articuler recherche scientifique, prévention structurée et dispositifs d'accompagnement. L'Association de recherche et de prévention des excès du jeu (ARPEJ) a poursuivi en 2025 ses actions dans cette logique intégrée, affirmant ainsi son rôle d'acteur de référence à l'intersection de la production de connaissances, de l'intervention éducative et du soutien aux joueurs en difficulté. Il est regrettable que les demandes de soutien financier adressées à l'État via le ministère de la Santé, n'aient pas été entendues pour le déploiement du programme de soins thérapeutiques en ligne *SELF*. En effet, l'accès aux soins pour les joueurs reste un enjeu majeur, et seuls **4 200 joueurs** (source : OFDT, 2022) bénéficient d'un accompagnement par environ **500 CSAPA** répartis sur le territoire.

Produire des connaissances utiles à l'action – Pôle Recherche développement, évaluation et formation

En 2025, le pôle Recherche, développement, évaluation et formation a renforcé son engagement en faveur d'une approche basée sur les données probantes. Les travaux réalisés ont combiné des études quantitatives et qualitatives, permettant de mieux appréhender les dynamiques de jeu, les facteurs de vulnérabilité et les trajectoires menant au jeu problématique.

Parmi les projets clés de l'année, l'étude *REPERR* a examiné les dispositifs de prévention et de repérage en points de vente FDJU et PMU et dans les casinos Barrière, Partouche, Joa, CIRCUS. Cette analyse a mis en évidence les pratiques des professionnels en matière de prévention du jeu excessif et de la protection des mineurs, ainsi que les besoins en formation et les leviers d'amélioration.

L'étude qualitative *CONPARE* sur les familles a établi des bases scientifiques pour mieux comprendre le niveau de connaissance des parents des JAH et leur rôle dans le cadre de l'initiation précoce et leur banalisation au sein des foyers. Les parents estiment que la transition du jeu récréatif à une pratique excessive est un processus très long, qui ne concerne que les adultes. Ils jugent que l'interdiction de vente aux mineurs est bien appliquée dans les commerces physiques, mais émettent des doutes quant à l'application de cette loi dans le cadre des jeux en ligne.

Ces travaux ont également enrichi les activités de formation et les interventions auprès des partenaires, renforçant la synergie entre recherche et action pour ajuster les outils pédagogiques et maximiser leur impact. L'année 2025 illustre ainsi la capacité de l'ARPEJ à produire des analyses opérationnelles au service des politiques publiques et des acteurs de terrain, dans une démarche

intersectionnelle permettant de faire progresser l'ensemble de l'écosystème.

Pour mesurer l'intérêt et l'impact de l'association ainsi que sa capacité à faire progresser les acteurs et l'écosystème, l'ARPEJ a lancé fin 2025, un processus d'évaluation d'impact piloté par l'**ESSEC**, visant à objectiver le lien entre nos actions et les changements observés et prouver leur pertinence et leur efficacité. Force sera à la preuve, même si cela s'avère souvent insuffisant pour obtenir des financements publics. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous nos mécènes, financeurs et partenaires de l'ARPEJ, y compris les opérateurs de jeux, l'Autorité nationale des jeux, les fédérations sportives, les ligues professionnelles et les joueurs qui contribuent à maintenir une régulation équilibrée.

Sensibiliser, former et fédérer – Pôle Prévention et partenariats

Le pôle Prévention et partenariats a poursuivi le déploiement de ses actions éducatives et collaboratives sur l'ensemble du territoire, atteignant à la fin de l'année 2025, le chiffre impressionnant de **20 603 jeunes** bénéficiaires du programme de prévention *OPÉRA* (Outil de prévention éducationnelle sur les risques des jeux d'argent). Ainsi, en moins de trois ans, *OPÉRA* se place comme le programme de prévention le plus important déployé sur le territoire français. Centré sur la compréhension des mécanismes du jeu, la déconstruction des idées reçues et le développement de l'esprit critique, il est largement diffusé dans des établissements scolaires, centres de formation d'apprentis (CFA), missions locales, associations sportives... L'adoption de formats numériques et hybrides a élargi les publics touchés et a amélioré l'accessibilité des contenus, avec **417 jeunes** bénéficiaires de cette approche à distance.

L'évaluation du programme *OPÉRA* par la FNORS a été prolongée afin de recueillir, à un haut niveau de rigueur, des questionnaires et interviews qualitatifs, garantissant ainsi la solidité et la robustesse indéfectibles des résultats. Nous remercions les équipes de la FNORS pour leur engagement continu et leur investissement dans ce projet d'envergure.

Focus
Partenariat



Nous souhaitons mettre en avant la signature d'un partenariat avec la **Ligue de Football Professionnel** et l'**Union Nationale des Footballeurs Professionnels**, négocié en fin d'année. Ce partenariat permettra d'intervenir dans les clubs de division 1 et 2 pour prévenir les risques que peuvent notamment présenter les paris sportifs.

Accompagner, écouter et orienter –
Pôle Recours distanciel - SOS Joueurs

Le pôle Recours distanciel, structuré autour du dispositif **SOS Joueurs**, a confirmé en 2025 son rôle central dans la prise en charge des situations individuelles liées au jeu excessif. Le service a continué à offrir écoute, soutien psychologique, accompagnement et orientation vers des structures de soins spécialisées, garantissant un accès confidentiel et accessible à distance.

Cette année a également marqué un tournant pour SOS Joueurs, avec le départ de sa directrice historique, Armelle Achour. Après de nombreuses années de dévouement au service des joueurs les plus vulnérables, Armelle a pris une retraite bien méritée, laissant un bilan positif à Georges Martinho qui s'est engagé à poursuivre cette mission avec détermination.

Face à l'évolution des pratiques numériques, le dispositif a poursuivi l'adaptation de ses modalités d'intervention afin de mieux répondre aux attentes des usagers. L'analyse des sollicitations reçues a également enrichi la compréhension des profils des joueurs en difficulté, alimentant ainsi les travaux du pôle Recherche. De plus, un logiciel professionnel de reporting des appels a été développé et est actif depuis juin 2025, permettant une meilleure lisibilité de l'activité et la génération de réponses statistiques en temps réel. Cette évolution a été bien accueillie par l'équipe.

Afin d'assurer une interface efficace entre le terrain et la clinique, Gwenaëlle Richard, psychologue écoutante à SOS Joueurs, a été promue Directrice adjointe du pôle Recours distanciel - SOS Joueurs.

Ce pôle représente un maillon essentiel du continuum d'intervention proposé par l'ARPEJ, assurant une articulation cohérente entre prévention, recherche et soutien clinique.

Communication et activités
de représentation

L'année a également été marquée par une présence active de l'ARPEJ dans les espaces d'échanges nationaux et internationaux. L'association a participé à de nombreuses rencontres institutionnelles consacrées aux enjeux des jeux d'argent, contribuant aux débats sur la prévention, la régulation et la protection des publics vulnérables (Rencontres de l'ANJ « Addiction aux jeux d'argent : un enjeu collectif majeur », Journée régionale ARCA Sud, Colloque du GIS « Rencontres autour du jeu – Jeu et santé », Symposium de Caux « Prévenir et traiter le jeu excessif dans un monde digitalisé »...) Ces participations ont non seulement permis de valoriser les travaux menés par l'association mais ont également enrichi ses pratiques grâce au partage d'expériences.

Focus

Le Symposium de Caux, un temps fort stratégique

Un moment clé de l'année 2025 a été la participation au **Symposium de Caux en Suisse**, un rendez-vous international consacré aux enjeux sociétaux, éthiques et sanitaires liés aux jeux d'argent. À cette occasion, l'ARPEJ a organisé un **séminaire réunissant ses partenaires institutionnels, académiques et opérationnels**.

Ce séminaire a constitué un espace privilégié pour une réflexion collective. Il a permis de présenter les résultats des recherches en cours, de partager les retours d'expérience issus des actions de prévention et du recours distanciel et d'identifier des axes stratégiques communs pour les années à venir. Au-delà de la dimension scientifique, ce temps de travail a renforcé la dynamique partenariale, facilitant la co-construction de projets et la consolidation d'un réseau engagé autour d'une approche coordonnée de santé publique.

La participation au Symposium de Caux illustre la capacité de l'ARPEJ à inscrire ses actions dans une perspective internationale, tout en affirmant son rôle de catalyseur et d'animateur de coopération entre chercheurs, praticiens et décideurs.

La Newsletter a donné la parole à des spécialistes du secteur des jeux d'argent et de hasard. Je remercie Elisabeth Belmas, historienne, Jean-Pierre Couteron, psychologue et Vice-président de la Société Française de Santé Publique, Arnaud Zegierman, Directeur associé - Institut Viavoice, Olivier Simon Psychiatre-psychothérapeute et responsable du Centre du jeu excessif au Service de médecine des addictions de l'hôpital universitaire de Lausanne ainsi que Isabelle Falque-

Pierrotin, Présidente de l'Autorité nationale des jeux. Leur expertise a permis d'approfondir notre compréhension des enjeux liés aux jeux d'argent et de hasard.

Une dynamique consolidée au service de la santé publique et des joueurs – Conclusion

L'année 2025 confirme la pertinence du modèle intégré de l'ARPEJ, qui allie production de connaissances, actions préventives et accompagnement des personnes en difficulté. Dans un environnement en constante évolution des pratiques de jeu et des supports numériques, de l'intelligence artificielle, l'association a su adapter ses outils, renforcer ses partenariats et maintenir un niveau d'exigence scientifique élevé.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans la continuité de cette dynamique : nous attendons les résultats de la mesure d'impact et de l'évaluation FNORS, ainsi qu'un élargissement des actions de prévention auprès de publics cibles. Par ailleurs, nous prévoyons la finalisation du processus de réduction des risques *LUCIDE*, un test de modélisation du soin en ligne *SELF* pour 400 joueurs, la consolidation de notre réseau partenarial avec des signatures de conventions partenariales majeures, notamment avec l'Autorité nationale des jeux, la Fédération Française de Tennis de Table, de Hockey, de Tennis, d'Athlétisme, la Ligue Professionnel de Football, l'Union syndicale des joueurs professionnels de football...

L'ARPEJ réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une approche globale et coordonnée des jeux d'argent et de hasard, au service de la prévention des risques et de la promotion d'une santé publique éclairée et responsable, tout en intégrant les principes d'intersectionnalité.

Une gouvernance *engagée* au service de l'association



Vincent Biguenet
Secrétaire général
de l'ARPEJ

Comme chaque année, nous souhaitons ici rendre compte de l'activité du Conseil d'administration de l'ARPEJ pour ce troisième exercice. Les réalisations concrètes se sont poursuivies, consolidées et encore renforcées.

Elles ont été développées avant tout pour répondre aux besoins des publics, tout en optimisant les dispositifs de reporting afin de recentrer les efforts sur le cœur de nos missions.

On exposera *infra*, comme les années précédentes :

- ♦ L'activité du Conseil d'administration et structures de gouvernance de l'ARPEJ ;
- ♦ Les sujets débattus de façon récurrentes en Conseil d'administration.

Activité du CA et structures de gouvernance de l'ARPEJ

Le dernier Conseil d'administration de 2024 s'étant tenu en décembre, le Conseil ne s'est réuni que trois fois au cours de l'année : les 18 mars 2025, le 24 septembre 2025, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) et le 17 décembre 2025.

Sujets les plus souvent évoqués en conseil d'administration ARPEJ

Le recrutement du personnel est systématiquement abordé à chaque Conseil d'administration. À la fin de l'année 2025, l'ARPEJ comptait 22 salariés, dont 10 « ambassadeurs et ambassadrices »¹.

La composition du Conseil d'administration s'est considérablement modifiée. En effet, le premier mandat de 3 ans de la plupart des administrateurs arrivant à son terme, conformément aux statuts et à la règle du renouvellement par

1. Rappelons qu'une des vocations de l'ARPEJ est la prévention éducationnelle auprès de mineurs sur les méfaits potentiels des jeux d'argent. Ceci est fait via le programme *OPÉRA*. Cet outil est principalement déployé par les ambassadeurs. Son évaluation formelle, toujours en cours par la FNORS doit se terminer avant la fin 2026 et il en sera rendu compte dans le prochain rapport annuel.

tiers, un tirage au sort a été organisé pour désigner les 3 administrateurs sortants.

Ce tirage au sort a désigné comme sortants Messieurs Roland Coutanceau, Daniel Marcelli et Melon N'Tari. Parmi ces trois sortants, seul Monsieur Coutanceau (Président en titre de l'ARPEJ) a souhaité se représenter tant qu'administrateur, tout en démissionnant de sa fonction de Président.

En outre, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux administrateurs :

- ♦ Madame Monique Sassier, forte de multiples expériences dans la médiation familiale et à l'Education Nationale ;
- ♦ Monsieur le Dr Brice Kanga, enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, spécialiste en psychologie génétique différentielle et psychologie cognitive.

D'autres nominations ou changements au sein de la direction du Conseil d'administration ont également eu lieu :

- ♦ Raymond Bovero a eu l'honneur d'être élu Président de l'association ;
- ♦ Vincent Biguenet a accepté de laisser son poste de trésorier adjoint pour devenir Secrétaire Général ;
- ♦ Du fait de ces changements, le Conseil d'Administration ne compte plus de trésorier adjoint ni de Vice-Président,

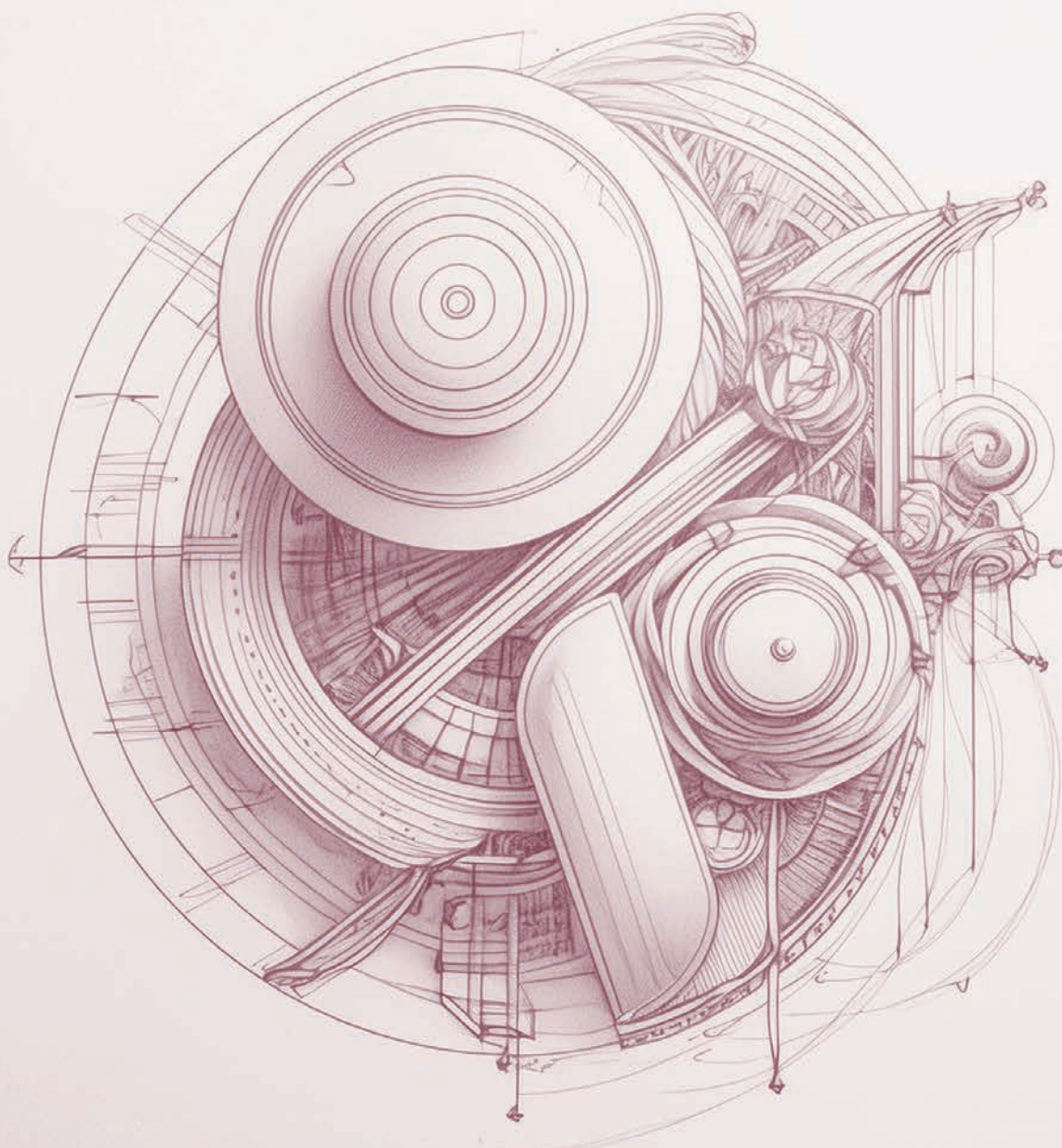
mais est désormais composé de 11 membres. Rappelons que les statuts fixent à 12 le nombre maximum d'administrateurs.

Les autres thèmes évoqués en CA sont des points réguliers sur :

- ♦ L'activité des 3 directions (Recherche, Prévention et Recours distanciel) ;
- ♦ Les partenariats et conventions types de mécénat, visant à assurer une plus grande diversité parmi les contributeurs financiers, sous réserve de l'accord du CCS (Conseil Consultatif Scientifique) quant à l'engagement desdits contributeurs en faveur de la prévention du jeu excessif et de la protection des mineurs ;
- ♦ Les outils de gestion de l'association, y compris leurs composantes sociales ;
- ♦ Après une période de mise au point et déploiement en mode pilote, l'outil *SELF* (Soin en Ligne Français) a été déployé. Rappelons qu'il a été adapté et développé depuis un outil suédois, et qu'il offre de nombreuses possibilités de réduction des risques liés aux jeux d'argent ;
- ♦ Les outils *OPÉRA* et *OPÉRA en ligne*, qui ont été enrichis de nombreuses fonctionnalités au service des publics vulnérables.

Organigramme associatif ARPEJ





02

PÔLE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT, ÉVALUATION ET FORMATION

Produire des connaissances utiles à l'action

Marie-Line Tovar

Recherche

- ♦ ENIGM 2023
- ♦ REPERR 2024-2025
- ♦ CONPARE 2025
- ♦ ENJEU-Mineurs 2025
- ♦ Publications scientifiques de résultats d'études
- ♦ Projets de recherche validés par le CCS du Fonds RPEJ

Développement et évaluation

- ♦ Activités transversales
- ♦ Activités de la chargée de gestion - **Laetitia Couzinou**
- ♦ Partenariats
- ♦ Communication
- ♦ Participations

Formation - **Judicaël Lefebvre**

- ♦ Lancement du projet de formation

Bilan de la communication - **Antoine Bied**

- ♦ Présence en ligne
- ♦ Supports de communication et valorisation des programmes

Produire *des connaissances utiles* à l'action



Marie-Line Tovar
Directrice du
pôle Recherche,
développement,
évaluation et
formation

En 2025, grâce à la confiance de ses partenaires (ANJ, Fonds de dotation), le pôle Recherche, développement, évaluation et formation a élargi ses axes d'études dans le domaine des jeux d'argent et de hasard (JAH). Ses recherches ont porté sur les parents, sur les pratiques professionnelles dans les points de vente et les casinos ainsi que sur les comportements de jeu des jeunes mineurs âgés de 15 à 17 ans (projets *REPERR*, *CONPARE* et *ENJEU-Mineurs 2025*). Les résultats de ces travaux contribueront à une meilleure connaissance du champ, à l'amélioration des pratiques existantes (prise en charge, réduction des risques et des dommages) et à la création de nouveaux outils de prévention. Fin 2025, le pôle a constitué un comité de relecture dont les premiers membres sont Gaëtan Devos et Valérie Le Floch.

Le pôle a pris en charge de nouvelles missions de formation, sous la supervision d'un directeur adjoint. En ce qui concerne la visibilité et la notoriété de l'ARPEJ, plusieurs réussites marquantes sont à souligner, notamment la diffusion de 4 Newsletters, de 5 éditions de « *La Clé* » ou « *Points Clés* », d'un rapport et la mise en ligne de divers « *posts* » sur les réseaux sociaux relatifs aux activités de l'ARPEJ. De nouveaux projets sont également en cours, incluant la refonte du site web de l'ARPEJ et la création d'une plateforme de formation, entre autres.

Comité de relecture 2025

Gaëtan Devos

Docteur en psychologie de l'Université Catholique de Louvain,
Psychologue clinicien spécialisé dans les addictions,
Coordinateur assuétudes au Grand Hôpital de Charleroi

Valérie Le Floch

Professeur à l'Université de Toulouse 2 Jean Jaurès,
Co-responsable scientifique de l'équipe Cognitions en Situations Complexes, Laboratoire CLLE (UMR 5263 du CNRS)

Recherche

ENIGM 2023 – Pratiques de jeu en ligne des 18-24 ans

Une analyse complémentaire réalisée sur les 18 à 24 ans qui ont participé à l'étude *ENIGM 2023* (Étude nationale sur les impacts des gains marquants vécus en ligne) a permis de recueillir des données sur les pratiques en ligne de 1 113 jeunes adultes. Les résultats révèlent que plus d'un tiers d'entre eux affirment avoir obtenu un gain monétaire en participant à des sondages, jeux-concours ou à d'autres activités similaires en ligne. Au cours des 12 mois précédant l'étude, la majorité a déclaré avoir été exposée à des communications ou publicités valorisant les gains et les gagnants sur les réseaux sociaux ou sur des plateformes de vidéo en ligne (YouTube, Twitch...).



Les chiffres à retenir

- › 54,2 % des joueurs de JAH de 18-24 ans pratiquent aussi des jeux vidéo ;
- › 33,0 % ont une pratique excessive ;
- › 33,9 % ont obtenu des gains financiers par le biais du jeu vidéo.

Source : Saliot P., Tovar M.L. - Pratiques et activités en ligne chez les 18-24 ans, ARPEJ, 2025, Points clés n°3, 3p.

- › Saliot P., Tovar M.L., Pratiques et activités en ligne chez les 18-24 ans, ARPEJ, 2025, *Points Clés n°3, 3 p.*

REPERR 2024-2025

Depuis la loi PACTE du 22 mai 2019, les opérateurs de jeux sous droits exclusifs (PMU, FDJ UNITED) et casinos ont l'obligation d'accompagner leur réseau physique dans l'identification et l'accompagnement des joueurs excessifs ainsi que dans la protection des mineurs.

À la suite de la publication d'une revue de littérature sur les pratiques professionnelles dans l'offre de jeux et dans la protection des joueurs excessifs, un questionnaire a été mis à disposition des gérants et salariés de points de vente et auprès des référents jeu responsable de casinos, entre février et mai 2025. Au total, 2 200 répondants ont fourni des informations sur leurs pratiques en points de vente ou en casinos en lien avec le cadre de référence de l'Autorité nationale des jeux (ANJ).

Ces résultats ont également permis de faire un point sur la formation reçue par les répondants et d'identifier leurs attentes en matière d'accompagnement futur. Ils viennent ainsi enrichir les contenus des propositions de formation de l'ARPEJ.



Les chiffres à retenir

- › 26,5 % des gérants de points de vente exclusifs* et 31,6 % des gérants mixtes** pensent que pour gagner, il faut avoir une stratégie ;
- › 40,0 % des détaillants ont peur de se tromper dans l'identification des signaux des joueurs excessifs ;
- › 46,2 % des salariés des casinos déclarent des obstacles pour intervenir auprès des joueurs excessifs.

*exclusifs : FDJ UNITED ou PMU
**mixtes : FDJ UNITED et PMU

Les résultats de la revue de littérature sont présentés dans le *Rapport ARPEJ* et dans la synthèse *Points Clés n°4* et les pratiques des professionnels français dans *La clé n°5*.

- › Tovar M.L., Costes J.M., Revue de littérature, Identification et intervention du personnel des établissements de jeu auprès des joueurs ayant une pratique excessive, 2025, *Rapport ARPEJ, 30 p.*

- › Tovar M. L., Costes J.M., Synthèse de la revue de littérature - Identification et intervention du personnel des établissements de jeu auprès des joueurs ayant une pratique excessive, ARPEJ, 2025, [Points clés n°4, 3p.](#)
- › Tovar M.L., Saliot P. - Protection des joueurs excessifs et des mineurs : état des lieux des pratiques professionnelles, ARPEJ 2025, [La Clé n°5, 11p.](#)

CONPARE 2025

Pour améliorer la prévention éducative concernant les effets des JAH et l'accompagnement des mineurs, il est essentiel de prendre en compte les influences familiales. Les niveaux de connaissance des parents sur les JAH (leur place dans la société, les lois, les risques, etc.), leur perception au sein du cercle familial, les représentations médiatiques, leur appréhension de l'addiction ainsi que leur vision de la prévention destinée aux mineurs ont été mesurés dans une étude qualitative par entretien.



Les verbatims à retenir

« Il m'arrive de demander à chaque enfant leur numéro... forcément du coup c'est une erreur aussi de moi ça ! Parce que du coup, je les incite à jouer et je les fais rentrer avec moi dans le jeu... Et donc je pense que c'est pas bon de faire ça, mais ça m'est arrivé plus d'une fois... » (Arnaud F)

« Depuis que j'ai l'application, quand je suis dans le fauteuil avec mon téléphone, ils vont me voir et ils vont me dire "ah maman je peux jouer aussi"... Alors on joue ensemble » (Hélène G)

À l'exception de ceux qui rencontrent personnellement des difficultés liées aux jeux d'argent et de hasard, la perception générale des parents concernant les JAH chez les mineurs est plutôt marquée par un sentiment de sécurité et une évaluation des risques perçus comme faibles. Les résultats de l'étude soulignent l'importance de développer des programmes de sensibilisation pour informer les parents des risques associés aux JAH.

- › Tovar ML., Saliot P. - Jeux d'argent et de hasard chez les adolescents ; perceptions et attitudes des parents. ARPEJ, 2025, [La Clé n°6, 12 p.](#)

ENJEU-Mineurs 2025

En partenariat avec l'ANJ, le deuxième volet de l'étude *ENJEU-Mineurs* (après celui de 2021) sur les pratiques de JAH chez les jeunes de 15 à 17 ans a été élargi en 2025 pour inclure des jeux aux caractéristiques similaires aux JAH, tels que les jeux de casinos sociaux, les jeux de démonstration (ou mode essai) des casinos réels, les jeux vidéo comportant des *loot boxes*, ainsi que d'autres jeux intégrant des éléments de JAH. Au total, 5 000 jeunes ont répondu à un questionnaire quantitatif, et 32 participants ont pris part à quatre groupes de discussion portant sur les jeux présentant des éléments s'approchant des JAH. Les résultats de cette étude seront diffusés en 2026 sur deux temps : une publication sur les JAH et une seconde sur les jeux proches des JAH.

Publication scientifique de résultats d'études

La deuxième publication scientifique sur les impacts des gains marquants dans une revue à comité de relecture sur un échantillon de Français et de Polonais a été validée par *ELSEVIER* en janvier 2025. Cette recherche portait sur une comparaison de joueurs adultes de jeux de pur hasard sur la base d'échantillons représentatifs de Polonais (n = 3 143) et de France (n = 5 692).



Témoignage
Pauline Saliot,
Chargée d'études statistiques

Intégration au sein du pôle Recherche

« J'ai intégré, en avril 2024, l'équipe de Marie-Line Tovar au sein du pôle Recherche, développement, évaluation et formation de l'ARPEJ en tant que chargée d'études statistiques. Aux côtés de Marie-Line, j'ai pu m'impliquer activement dans l'ensemble du processus de recherche, en participant aux différentes étapes de production des études, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives.

Montée en compétences et expertise sur les jeux d'argent et de hasard

Étant initialement novice dans le domaine des jeux d'argent et de hasard, j'ai suivi, au cours de ces deux dernières années, plusieurs formations, ce qui m'a permis d'acquérir des connaissances et des compétences solides dans ce domaine complexe et spécifique. Ces apprentissages ont progressivement renforcé ma compréhension des enjeux liés aux jeux d'argent et de hasard, tout en me permettant de développer une posture plus confiante dans l'analyse de ces problématiques. Ils m'ont également fourni les outils nécessaires pour communiquer plus clairement sur ces sujets, tant auprès des partenaires que des divers publics concernés.

Contribution aux études et à la production de connaissances

J'ai également joué un rôle dans la mise en place des recueils de données,

en lien avec les prestataires externes, pour assurer le suivi opérationnel, le respect du cadre méthodologique et la qualité de la collecte des données. Une fois les données recueillies, j'ai participé à leur traitement et à leur analyse, en utilisant des outils statistiques et analytiques appropriés.

Valorisation et diffusion des résultats de recherche

La dernière phase de mon travail a consisté à valoriser les résultats en générant des rapports et en présentant les conclusions. Ainsi, j'ai pu synthétiser et vulgariser les résultats pour les rendre accessibles et compréhensibles à des publics variés. J'ai également participé à leur présentation auprès des partenaires et des équipes internes de l'association, y compris auprès des autres pôles, dans une logique de partage des connaissances. Enfin, certaines de ces présentations ont eu lieu dans le cadre de Caux, favorisant encore davantage l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

Enfin, j'ai contribué aux actions de communication relatives aux résultats de ces études, en contribuant à la création et à la production de supports de diffusion tels que des publications, des synthèses ou des infographies. Ces supports ont facilité une appropriation plus large des résultats et ont renforcé leur impact. »

Projets de recherche validés par le Comité consultatif scientifique (CCS) du Fonds de dotation RPEJ

Deux projets ont été présentés au Comité consultatif et scientifique en juin et septembre 2025. Dans le prolongement des observations de 2021 concernant les pratiques de jeux d'argent et de hasard (JAH) et des jeux ayant des caractéristiques proches des JAH chez les 15-17 ans, issus de l'étude barométrique *ENJEU-Mineurs*, un projet a été proposé pour réaliser une observation identique sur les 18-24 ans. Par ailleurs, cette tranche d'âge présente **le taux de prévalence le plus élevé de jeu problématique** et leur activité numérique est significative. Ce projet a reçu un avis positif de la part du CCS.

Un deuxième projet concernant les joueurs de poker a été soumis au CCS à la fin de l'année, ciblant une population dont les niveaux et compréhensions des pratiques n'ont pas été mises à jour depuis dix ans. Cette population affiche un taux de prévalence relativement faible dans la population générale, ce qui rend l'échantillonnage plus complexe. Pour y remédier, le CCS propose de solliciter un opérateur disposant d'un volume important de joueurs de poker afin d'atteindre un maximum de participants et de renforcer la représentativité de l'échantillon, tout en complétant le recrutement par l'extraction de joueurs de poker issus d'un échantillon représentatif de la population française.

◆ Développement et évaluation ◆

Activités transversales

En 2025, le pôle Recherche, développement, évaluation et formation a mené de nombreuses activités transversales pour les deux autres pôles, notamment :

- ◆ La création de supports numériques et imprimés visant à valoriser davantage l'activité *OPÉRA* du pôle Prévention et partenariats, notamment grâce à l'implication d'une stagiaire ;

- ◆ Le développement d'une sixième heure dans l'outil *OPÉRA*, axée sur les pratiques de jeux vidéo et de jeux numériques hybrides ainsi que la formation des ambassadeurs ;
- ◆ La participation à l'élaboration de statistiques sur les résultats du déploiement d'*OPÉRA* (supports numériques) ;
- ◆ Le suivi de l'évaluation *FNORS* ;
- ◆ Le suivi de la mise en place de *SOLFÈGE*, la base de données de SOS Joueurs ;
- ◆ La sélection d'une plateforme spécialisée pour la partie formation ;
- ◆ La réalisation d'un appel d'offres pour la refonte du site Internet ;
- ◆ La contribution à un appel d'offres pour une nouvelle base de données de suivi des activités d'*OPÉRA* ;
- ◆ L'établissement de contacts et la préparation de documents pour une future mesure d'impact de l'ARPEJ ;
- ◆ La présentation des résultats d'études en interne, auprès des ambassadeurs, des membres du CCS, du CA et de l'équipe du pôle Recours distanciel - SOS Joueurs.

Activités de la chargée de gestion dans le développement de l'ARPEJ

Dans le cadre de ses missions, Laetitia Couzinou joue un rôle essentiel au sein de l'activité transversale du pôle, tant pour le suivi des ressources humaines que pour le soutien apporté au pôle Prévention et partenariats et au pôle Recours distanciel - SOS Joueurs :

- ◆ La formation en interne sur des outils ;
- ◆ Le développement d'un nouvel outil de suivi pour le déploiement des actions de prévention éducationnelle *OPÉRA*, qui servira en 2026 de base pour une nouvelle version ;
- ◆ Le renfort dans l'animation des ateliers du programme *OPÉRA* ;
- ◆ L'organisation des événements de l'ARPEJ tels que les séminaires, les assemblées générales, tout en étant

- l'interlocutrice des membres des Conseils d'administration dans ce cadre ;
- ◆ L'optimisation des suivis des appels de fonds ;
 - ◆ Le suivi opérationnel de toute l'équipe externe du pôle Prévention et partenariats : auto-entrepreneurs, partenaires ;
 - ◆ Le rôle d'interlocutrice dans la gestion de l'outil *LUCCA*.

Grâce à ces actions, Laetitia contribue de manière significative à la réussite et à l'efficacité des initiatives des pôles.

Partenariats

- De nouveaux partenariats sur les projets d'études ont pu se constituer dans l'année :
- ◆ Au sein des comités de pilotage des études (École des Parents, spécialiste de médiation familiale...) ;
 - ◆ Avec l'ANJ dans l'étude *ENJEU-Mineurs 2025* ;
 - ◆ Avec l'Université de Lublin (Pologne) pour une comparaison sur les pratiques des mineurs de 15 à 17 ans ;

Communication

Des sujets variés ont constitué le fil rouge des Newsletters, auxquelles s'est ajouté en

2025 un volet consacré aux définitions et concepts. L'année 2025 a permis d'accroître la notoriété des activités de l'ARPEJ, avec les actions suivantes :

- ◆ Diffusion de 4 Newsletters à un fichier d'abonnés en constante augmentation ;
- ◆ Relais d'informations sur les réseaux sociaux (LinkedIn), ainsi que des publications internes (Rapport d'activité 2024, divers articles, etc.), des interventions de directeurs et des rencontres avec des partenaires ;
- ◆ Enrichissement des actualités sur les sites de SOS Joueurs et de l'ARPEJ ;
- ◆ Réalisation et diffusion de supports innovants tels que des infographies, des vidéos et carrousels.

Participation congrès/séminaire

Le pôle a participé à de nombreux congrès et séminaires, constituant autant d'occasions de développer son réseau et de présenter les résultats de ses travaux d'étude. (cf *Annexe, p. 54*)

Le pôle a également participé à l'étude ANJ *GRATTAGE* en mars 2025.



L'année a également été marquée par plusieurs actions de valorisation scientifique, témoignant de la reconnaissance des travaux menés par le pôle auprès des acteurs académiques et professionnels du champ des addictions :

- ♦ Lors du **Congrès de Caux**, le pôle a présenté les résultats de deux études (juin 2025) :
 - › *ENIGM* avec Jean-Michel Costes et Bernadeta Lelonek-Kuleta ;
 - › *ELPHI* (pôle Recherche).
- ♦ **Publication scientifique** : un article consacré aux jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans a été accepté pour publication dans la revue québécoise *Drogues, Santé et Société* et paraîtra en mai 2026.

♦ **Formation** ♦

Lancement d'un projet de formation

Dans le cadre des obligations des opérateurs de protéger les joueurs excessifs et des mineurs, le pôle Recherche, développement, évaluation et formation a initié en 2025, un projet de création d'une plateforme ARPEJ dédiée à la formation des professionnels de l'offre de JAH.

Développer les compétences des professionnels du secteur

Sous l'impulsion de l'Autorité nationale des jeux (ANJ), le secteur des jeux d'argent et de hasard est soumis à des exigences renforcées en matière de jeu responsable, notamment en ce qui concerne la prévention du jeu excessif et la protection des mineurs, le repérage des joueurs en difficulté, l'intervention adaptée et l'orientation vers des dispositifs de prise en charge spécialisés.

Pour répondre à ces obligations, les acteurs du marché - en particulier les équipes en charge de la prévention du jeu excessif et de la protection des mineurs et celles en

contact direct avec les joueurs - doivent être formés aux mécanismes de l'addiction aux jeux d'argent, aux techniques de repérage et d'intervention, ainsi qu'aux enjeux de protection des publics vulnérables tels que les mineurs.

Forte de son expertise, l'ARPEJ accompagne depuis sa création ses partenaires dans la montée en compétence de leurs équipes sur ces thématiques. Les formations proposées sont dispensées en présentiel ou à distance, selon les objectifs pédagogiques et les publics concernés.

Structurer un parcours de formation

En réponse à une demande croissante en matière de formation et dans un souci de maintien de la qualité pédagogique, l'ARPEJ a lancé le développement d'une plateforme numérique dédiée. Cet outil a pour objectifs de renforcer les compétences des professionnels, d'harmoniser les pratiques de prévention et de faciliter l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire. Il permettra notamment :

- ♦ La réalisation de formations interactives en visioconférence, intégrant mises en situation et échanges ;
- ♦ L'accès à des modules d'autoformation (vidéos, quiz, animations, supports interactifs, e-learning) ;
- ♦ La construction de parcours modulables, adaptés aux différents publics et à leurs besoins ;
- ♦ L'évaluation des acquis des apprenants, conduisant à la délivrance d'une certification ARPEJ.

Les parcours pédagogiques ont été structurés et un partenaire spécialisé a été sélectionné pour accompagner l'ARPEJ dans le déploiement de cette plateforme. L'objectif est de proposer, dès 2026, des parcours de formation en ligne adaptés aux contraintes et aux besoins spécifiques des équipes (contenus, formats et rythmes d'apprentissage).

Répondre aux besoins des acteurs du marché

Parallèlement, l'ARPEJ a poursuivi en 2025 son accompagnement opérationnel auprès de ses partenaires en dispensant des formations à plusieurs acteurs du secteur des jeux d'argent et de hasard : des opérateurs (Betsson, Genybet, Winamax), une fédération professionnelle (FNCH) et son partenaire en charge de l'administration des paris (Carrus), ainsi qu'une association (e-Enfance).

Ces interventions se sont articulées autour de deux axes principaux :

- ♦ L'acquisition d'un socle de connaissances commun permettant de comprendre les enjeux liés aux pratiques de jeu excessif ;
- ♦ Le développement de compétences spécifiques, adaptées aux besoins et aux contextes de chaque partenaire.

Les formations généralistes constituent une première étape essentielle pour sensibiliser, favoriser les échanges et faire évoluer les perceptions internes. Elles sont fréquemment complétées par des formations ciblées, permettant une montée en compétence de publics spécifiques, notamment au sein des opérateurs de jeu.

Faits marquants 2025

- ♦ Structuration d'une offre de formation ARPEJ répondant aux exigences réglementaires de l'ANJ et aux besoins opérationnels des acteurs du marché ;
- ♦ Volonté de changer d'échelle dans l'action de sensibilisation et de formation, avec le passage d'interventions ponctuelles à la construction de parcours de formation inscrits dans la durée ;

- ♦ Lancement d'un projet de plateforme numérique visant à harmoniser les pratiques de prévention, renforcer l'autonomie des acteurs et garantir un accès équitable à la formation ;
- ♦ Renforcement de l'impact terrain, en ciblant les équipes en première ligne (équipe en contact direct avec la clientèle, points de vente).

Perspectives 2026

- ♦ Déploiement de parcours de formation en ligne certifiants, modulables selon les métiers et les niveaux de responsabilité ;
- ♦ Consolidation de partenariats stratégiques avec les acteurs du marché et les institutions, au service d'une prévention plus efficace et durable ;
- ♦ Positionnement de l'ARPEJ comme un des acteurs de référence sur la montée en compétence des professionnels du secteur des jeux d'argent et de hasard.



Les chiffres à retenir

- › **6** partenaires accompagnés sur les enjeux de protection des joueurs ;
- › Plus de **150** professionnels formés, majoritairement en contact direct avec les joueurs ;
- › **15** actions de formation déployées sur l'ensemble du territoire ;
- › Près de **50** heures de formation dispensées.

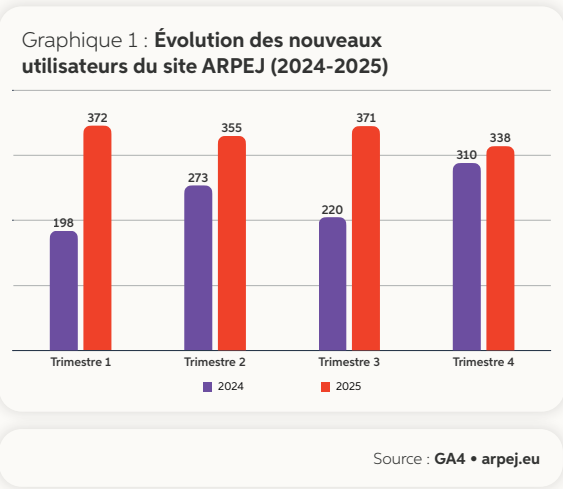
♦ Bilan de la communication ♦

En 2025, l'ARPEJ a renforcé sa visibilité et la diffusion de ses actions grâce à une stratégie de communication multicanale intégrée au pôle Recherche. Les sites Internet arpej.eu et sosjoueurs.org, la page LinkedIn ARPEJ – SOS Joueurs, la newsletter institutionnelle ainsi que les différents supports de communication produits tout au long de l'année ont permis de valoriser les activités de l'association, ses travaux de recherche, ses programmes de prévention et ses dispositifs d'accompagnement.

Présence en ligne

Site web de l'ARPEJ (arpej.eu)

En 2025, le site institutionnel de l'ARPEJ a enregistré **1 436** nouveaux utilisateurs, contre 1 015 en 2024, soit une progression de **41,5 %**. Cette croissance est observée sur l'ensemble des trimestres de l'année, avec des hausses particulièrement marquées au premier (+87,9 %) et au troisième trimestre (+68,6 %). La recherche organique demeure le principal canal d'acquisition des nouveaux utilisateurs.



Page LinkedIn ARPEJ - SOS Joueurs

En 2025, la page a poursuivi son développement avec une communauté de **381 abonnés** au 31 décembre, contre 273 fin 2024, soit une progression de près de **40 %**. Les contenus publiés ont valorisé les principaux projets, études et événements portés par l'association.

Chiffres clés LinkedIn

- › **108** nouveaux abonnés en 2025
- › **381** abonnés fin 2025
- › **+40 %** par rapport à 2024

Évolution de la fréquentation du site sosjoueurs.org (2024-2025)

En 2025, le site sosjoueurs.org a enregistré **40 704 visiteurs**, (après exclusion des données incohérentes) contre 10 356 en 2024, confirmant la montée en puissance de sa visibilité et de son référencement. Cette progression s'inscrit dans la continuité des actions menées pour améliorer l'accès des joueurs et de leurs proches aux dispositifs d'accompagnement proposés par l'association.

Chiffres clés sosjoueurs.org

- › **40 704** visiteurs en 2025
- › **+293 %** de fréquentation par rapport à l'année 2024
- › **1min07** d'engagement moyen

Forum en ligne SOS Joueurs

Le Forum SOS Joueurs poursuit son développement en 2025 et confirme son rôle d'espace d'échange, de soutien et de partage d'expériences pour les joueurs en difficulté et leurs proches. Alimenté principalement par les visiteurs du site sosjoueurs.org, il constitue un complément aux dispositifs d'accompagnement proposés par l'association. Les thématiques portent principalement sur les problématiques d'addiction aux jeux d'argent, d'endettement, de culpabilité, de souffrance psychologique, ainsi que sur leurs répercussions familiales, sociales et professionnelles.

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée de M. Philippe Roque en tant que modérateur bénévole du forum. Ancien joueur, il contribue à l'animation du forum en répondant aux messages et en veillant au bon déroulement des échanges. Son implication renforce la qualité de l'accompagnement proposé aux usagers.

Chiffres clés Forum SOS

- › **318** membres inscrits fin 2025 soit une augmentation de **215 %** par rapport à 2024
- › **1600** nouveaux visiteurs en 2025
- › **4min30** d'engagement moyen

Newsletter ARPEJ

La newsletter institutionnelle de l'ARPEJ a poursuivi son développement en 2025 avec cinq éditions diffusées auprès d'un nombre croissant de destinataires. La liste de diffusion est passée de 938 à 1 366 contacts au cours de l'année, soit une progression de **45,6 %**. Les cinq éditions ont enregistré un taux d'ouverture moyen de **39 %**, témoignant de l'intérêt porté aux contenus diffusés.

Supports de communication et valorisation des programmes

Afin d'illustrer la diversité des réalisations menées au cours de l'année, une sélection de supports de communication, de productions audiovisuelles et d'outils pédagogiques est présentée en annexe.

Production de supports institutionnels

Plusieurs supports de communication ont été créés ou mis à jour au cours de l'année afin d'accompagner les actions de l'association et d'harmoniser son identité visuelle. Ces réalisations

comprennent notamment les cartes de visite institutionnelles, les présentations d'études ainsi que différents outils destinés aux partenaires et professionnels.

Développement des outils pour OPÉRA

Le déploiement du programme OPÉRA s'est accompagné de la création et de l'actualisation de nombreux supports pédagogiques et de communication destinés aux établissements, aux intervenants et aux ambassadeurs.

L'année 2025 a notamment été marquée par la conception graphique de deux nouvelles activités pédagogiques intégrées au programme : un module consacré aux jeux vidéo et à leurs mécanismes, ainsi qu'une adaptation d'un module dédié à l'éducation budgétaire. Ces nouveaux contenus enrichissent les ressources mises à disposition des intervenants. (cf Annexe p. 52)

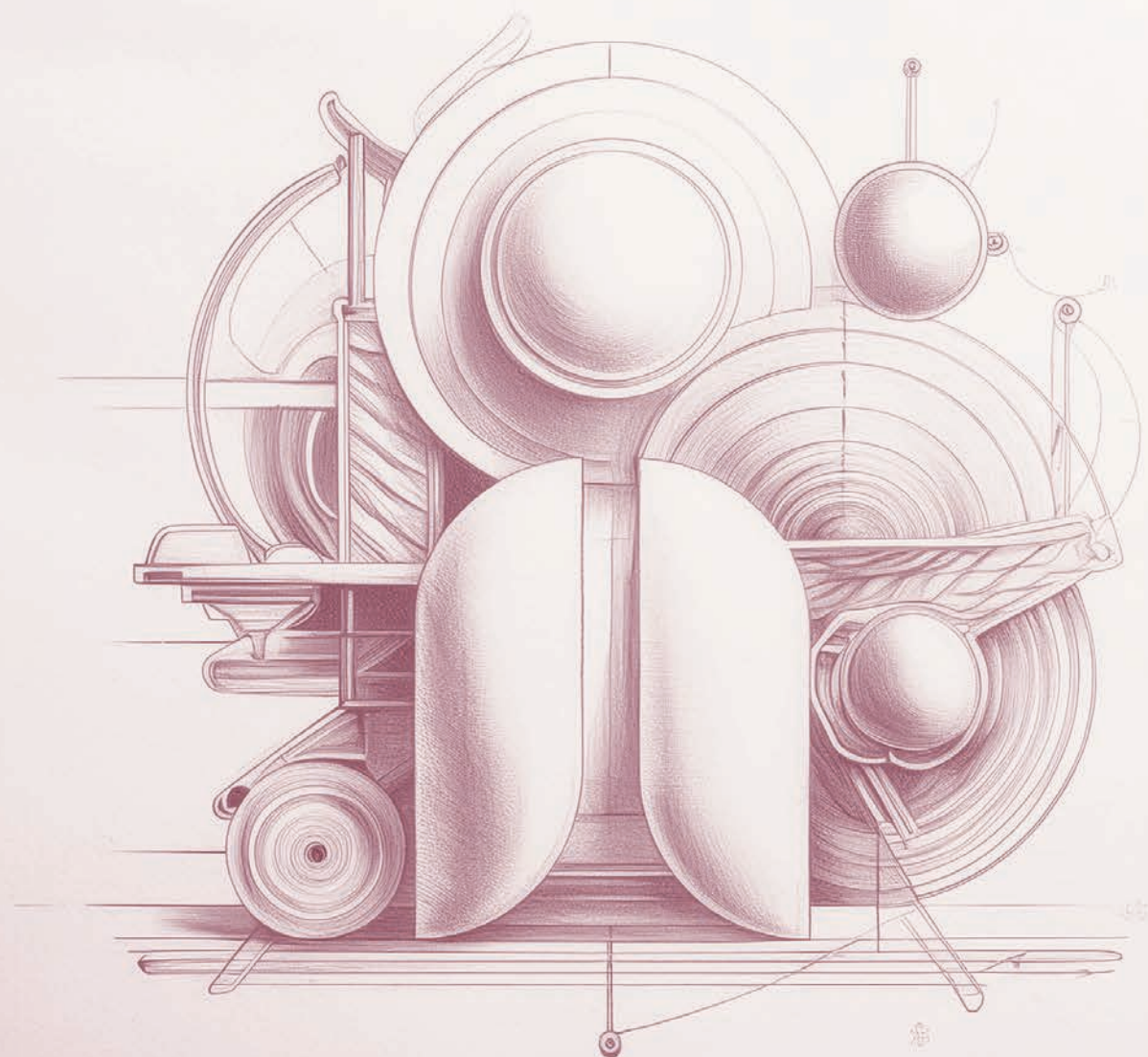
Par ailleurs, différents supports d'accompagnement ont été produits ou actualisés, notamment les cartes « Info ou intox ? » destinées aux établissements partenaires ainsi que divers outils de communication liés au déploiement du programme.

Production audiovisuelle

Plusieurs contenus audiovisuels ont été réalisés afin de valoriser les actions de l'association, notamment des interviews diffusées dans la newsletter institutionnelle ainsi que des vidéos destinées aux réseaux sociaux et aux supports numériques.

Appui à la communication

Ces différentes réalisations ont été menées avec l'appui d'une stagiaire, sous la supervision du chargé de communication. Son travail a contribué à la production des supports imprimés et numériques, à la création de contenus audiovisuels ainsi qu'à la valorisation des programmes et dispositifs portés par l'ARPEJ.



03

PÔLE PRÉVENTION ET PARTENARIATS

Adaptation et progression

Sébastien Messenger

Prévention & partenariats

- ♦ Phases de transition en cours d'année
- ♦ Constats
- ♦ Témoignage d'un ambassadeur

Chiffres clés de l'activité 2025

Laetitia Couzinou

Pôle Prévention et partenariats



Sébastien Messenger
Directeur du pôle
Prévention et
partenariats

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions au sein du pôle Prévention et partenariats, dont un changement de direction et une réorganisation de l'équipe. Malgré ces transformations, le pôle a su maintenir un niveau élevé de qualité et d'activité dans le déploiement du programme de prévention *OPÉRA*, tant en présentiel qu'en distanciel. De plus, le programme *OPÉRA* s'est adapté aux évolutions des pratiques de jeux chez les mineurs, en proposant un module de prévention axé sur les jeux vidéo qui présentent des caractéristiques proches des JAH.

Le pôle a ainsi réussi à former, à sensibiliser plus de **20 000** jeunes en 2025, tout en poursuivant l'évaluation de l'outil *OPÉRA* par la FNORS. Ces doubles missions ont été menées avec succès grâce à l'engagement des ambassadeurs que nous tenons à remercier.

Adaptation et progression

Ces deux mots résument presque à eux seuls ce que le pôle Prévention et partenariats a mis en œuvre en 2025. Dans la continuité de 2024, le pôle a suivi une ligne de conduite claire et précise. Cela a cependant demandé des adaptations et de la créativité tout au long de l'année, tout en maintenant la même rigueur qui anime l'équipe depuis le début du projet.

Après trois années de déploiement du programme *OPÉRA*, nous avons su nous établir progressivement dans les principales régions. Ce qui a été possible grâce aux efforts conjoints des ambassadeurs et ambassadrices, ainsi qu'au soutien de nos TNS et partenaires, qui ont contribué à renforcer notre développement grâce à un maillage territorial efficace.

La passion et le professionnalisme des équipes de « préventeurs et préventrices » ont déjà permis au programme *OPÉRA* de se hisser parmi les programmes de prévention les plus reconnus en France. Nous sommes convaincus que cette progression constante positionnera l'ARPEJ comme un acteur majeur et incontournable de la prévention des jeux d'argent et de hasard.

Phases de transition en cours d'année

Suite à l'évolution des fonctions de Georges Martinho au sein de l'ARPEJ, Sébastien Messenger, précédemment directeur adjoint du secteur Sport et ambassadeur régional au sein du pôle, a pris sa succession.

L'équipe a su s'adapter à ces changements grâce à une redistribution des rôles et à l'intégration de nouvelles ressources, permettant de maintenir un effectif stable et de sécuriser les projets en cours :

- ♦ Les missions dans le champ du sport ont été attribuées à un ambassadeur ;
- ♦ Les missions destinées aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel ont été également confiées à un ambassadeur avec l'appui d'une ambassadrice ;
- ♦ Une nouvelle gestion de la région Île-de-France a été mise en place pour une durée de 6 mois à partir de juillet 2025 ;
- ♦ Un rajout d'un mi-temps à partir de septembre 2026 pour la gestion de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- ♦ L'équipe s'est également renforcée avec l'arrivée d'une nouvelle ambassadrice en charge de la région Bourgogne-Franche-Comté. À ce titre, Frédérique Frauget a rejoint le pôle en cours d'année dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Diane Mouton a également intégré l'équipe en qualité d'ambassadrice, dans le cadre d'un contrat d'alternance de deux ans.

L'intégration de ces deux nouvelles personnes-ressources a permis de maintenir une équipe de 9 ETP au sein du pôle, stabilisant les projets de développement territorial durant la période clef de prospection et de programmation.

Cette transition a également renforcé certaines priorités stratégiques, notamment le développement du programme *OPÉRA en ligne*.

Constats

L'année 2025 a permis d'identifier plusieurs leviers d'amélioration afin de poursuivre le développement du programme *OPÉRA* et d'adapter son déploiement aux besoins des territoires et des établissements.

Cette analyse a conduit à des adaptations spécifiques :

Déploiement ciblé du module *OPÉRA en ligne* (OEL)

Le pôle a mis en place des créneaux mutualisés annuels destinés aux Missions locales avec un démarrage en septembre 2025. Une équipe de 3 ambassadrices ciblées ont été spécifiquement chargées de cette prévention.

Adaptation en présentiel du module budgétaire en ligne

Afin de répondre aux contraintes rencontrées par certains établissements et structures associatives dans l'organisation des cinq heures de prévention, nous avons fait évoluer notre module budgétaire. Initialement proposé exclusivement en ligne, il est désormais également disponible en présentiel, dans un format adapté.

Création d'un 5ème module *OPÉRA* optionnel

Pour répondre aux demandes émergentes des partenaires, un module optionnel consacré aux jeux vidéo et aux JONUM (jeux à objets numériques monétisables) a été développé. Il aborde les mécanismes situés à la frontière entre *gaming* et *gambling*, ainsi que certaines pratiques promotionnelles observées sur les réseaux sociaux. Une phase de test a été engagée à partir de septembre 2025.

Création de « missions développement » sur les zones blanches

Afin d'élargir ses actions de prévention, l'ARPEJ a déployé des initiatives ciblées dans des territoires non encore couverts par les ambassadeurs et les travailleurs non salariés (TNS). Dans ces zones souvent excentrées, les établissements disposent de moyens limités pour financer des actions de sensibilisation, ce qui renforce l'importance d'un programme comme OPÉRA.

C'est pourquoi des « missions » de plusieurs jours consécutifs, ou réparties sur plusieurs semaines, ont été mises en place afin de renforcer la présence territoriale et de répondre à une demande croissante.

Campagne de dépôts de dossiers d'agrément

Le travail de prévention auprès des structures publiques de l'Éducation nationale repose sur des obligations réglementaires assez strictes.

Afin de répondre à ces obligations, l'ARPEJ a lancé une première campagne de dépôt de dossiers d'agrément académique. Cette démarche vise à faciliter le développement de partenariats avec les structures publiques régionales, de plus en plus sollicitées par des acteurs externes.

Avoir trois ans d'existence minimum est une condition nécessaire aux dépôts de ces demandes, c'est pourquoi le pôle n'a effectué ces démarches qu'en 2025.

Développement d'un nouvel outil de reporting du programme OPÉRA

Dans le but de centraliser, simplifier et accélérer le travail administratif au sein du pôle (gestion de la programmation, suivi du reporting, automatisation des bons

de commande, facturation et analyse des données...), le pôle a lancé un projet de développement en externe d'un logiciel métier, dont la mise en service est prévue pour l'année 2026.

Le principal objectif de ce projet est d'optimiser le temps de travail de toutes les personnes qui sont impliquées dans la diffusion du programme OPÉRA.

Projet d'étude et d'évaluation du programme OPÉRA avec la FNORS – Phase 2

Les phases qualitatives et quantitatives de l'évaluation du programme OPÉRA sur les territoires ont repris en septembre 2025. Cette deuxième phase de l'évaluation nationale débutée en octobre 2024, ciblant à la fois jeunes témoins et bénéficiaires du programme, se poursuivra jusqu'à fin mai 2026.

Cette évaluation vise à analyser la pertinence et le bien fondé du programme OPÉRA. Elle devrait permettre de justifier davantage notre présence au sein des établissements et d'ouvrir potentiellement de nouveaux partenariats, tout en mettant en valeur le travail réalisé au cours des trois dernières années par les ambassadeurs, TNS et partenaires.

Nous tenons à remercier les ambassadeurs qui par leur engagement essentiel, a permis au programme de prévention OPÉRA d'atteindre sur l'année 2025, le seuil des **20 000** jeunes sensibilisés aux effets associés à la pratique des JAH.

Nous tenons aussi à remercier l'assistante de gestion Laetitia Couzinou et le chargé de communication / graphiste Antoine Bied, qui ont œuvré aussi pour le développement du pôle.



Témoignage
Cyril Bourdeau,
Ambassadeur Pays de la Loire / Bretagne

Peux-tu décrire ta mission d'ambassadeur ?

Depuis mon arrivée en avril 2023, je déploie le programme OPÉRA dans les secteurs Bretagne / Pays de la Loire.

Dès ma prise de fonction, j'ai piloté le déploiement d'OPÉRA sur mon territoire, une expérience à la fois motivante et préoccupante, car nous partions d'une feuille blanche.

Ma stratégie s'appuie sur une approche géographique circulaire, me permettant de saturer méthodiquement chaque zone avant d'étendre mon périmètre d'intervention à l'échelle régionale. J'ai dû faire des choix dès le départ pour éviter des heures de transport, étant donné que certaines zones de mon territoire peuvent être difficile d'accès.

Pour commencer, j'ai privilégié une présence physique directe. Je me suis rendu auprès des directions d'établissements pour présenter le programme de vive voix, en mettant en avant une stratégie pédagogique rigoureuse.

Avec quel type d'établissement travailles-tu le plus ?

J'ai choisi de cibler en priorité les CFA (Centres de formation d'apprentis), identifiant ce public de jeunes de 16 ans à 19 ans comme particulièrement vulnérable en raison de l'autonomie financière acquise durant leur apprentissage.

Pour maximiser l'impact, j'ai intégré les interventions d'OPÉRA comme un enrichissement direct des cours de PSE (Prévention Santé Environnement), garantissant ainsi une parfaite cohérence avec le référentiel scolaire officiel.

Quelle est ta relation avec les établissements scolaires ?

Au-delà de l'animation, j'ai su établir un lien de confiance solide avec les établissements. Cette stratégie relationnelle a porté ses fruits : les directions sont

devenues les meilleures ambassadrices du programme, recommandant activement OPÉRA aux lycées professionnels, agricoles et généraux de la région.

Comment as-tu fait évoluer ta stratégie de développement durant ces trois premières années d'expérience territoriale ?

Après une première année d'activité menée en totale autonomie, la réussite du modèle et la demande croissante m'ont conduit à structurer l'organisation pour passer à une échelle supérieure.

J'ai progressivement recruté sept travailleurs non salariés (TNS), en sélectionnant rigoureusement des professionnels de l'animation familiarisés au public des 16-19 ans, pour garantir une posture éducative adaptée et une maîtrise des dynamiques de groupe.

Aujourd'hui, je mets en œuvre une nouvelle étape stratégique en élargissant le périmètre d'OPÉRA aux structures accueillant des personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux associations sportives de la région, où les enjeux de sensibilisation sont majeurs.

En pilotant cette équipe d'experts sur ces nouveaux terrains, j'ai transformé une initiative individuelle en un réseau de prévention de proximité performant, inclusif et reconnu par l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs des deux régions.

Tableau 1 : Évolution des bénéficiaires de la région Pays de la Loire / Bretagne (2023-2025)

	Année 1	Année 2	Année 3
Jeunes sensibilisés	1 400	2 600	3 100
Établissements	15	27	42
TNS mobilisés	0	4	7

Les chiffres de l'activité du pôle



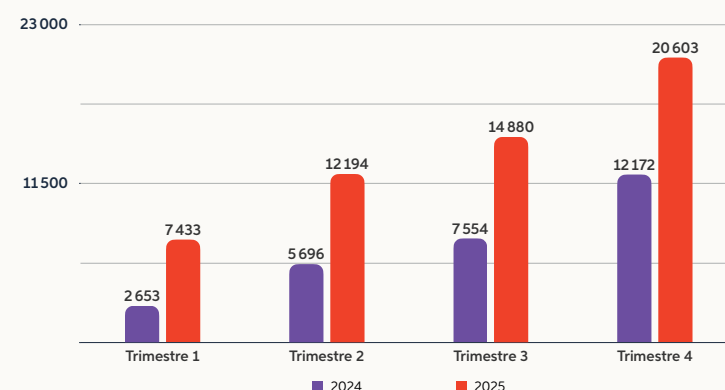
Laetitia Couzinou
Chargée de gestion en transversal

Le cap des 20 000 jeunes à fin 2025

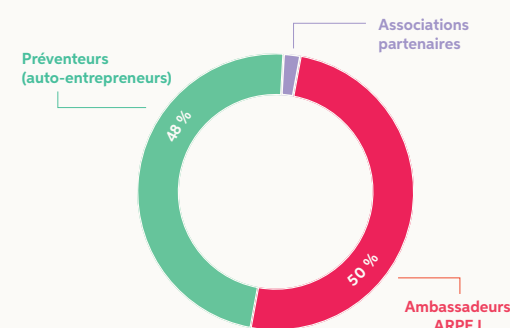
L'objectif des **20 000 jeunes sensibilisés** a été atteint à la fin de l'année 2025, témoignant d'une progression constante et une forte mobilisation collective.

La moitié des interventions sont réalisées par les ambassadeurs, majoritairement dans les établissements scolaires, suivis des structures sociales. La répartition géographique des structures partenaires couvre désormais un territoire plus étendu.

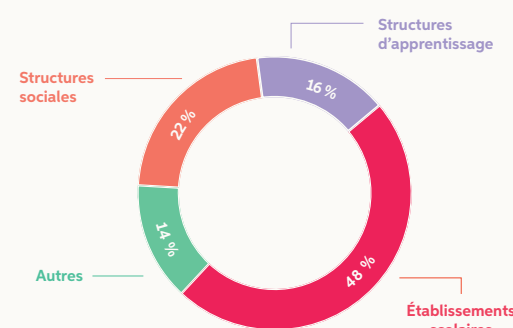
Évolution du volume de jeunes bénéficiaires



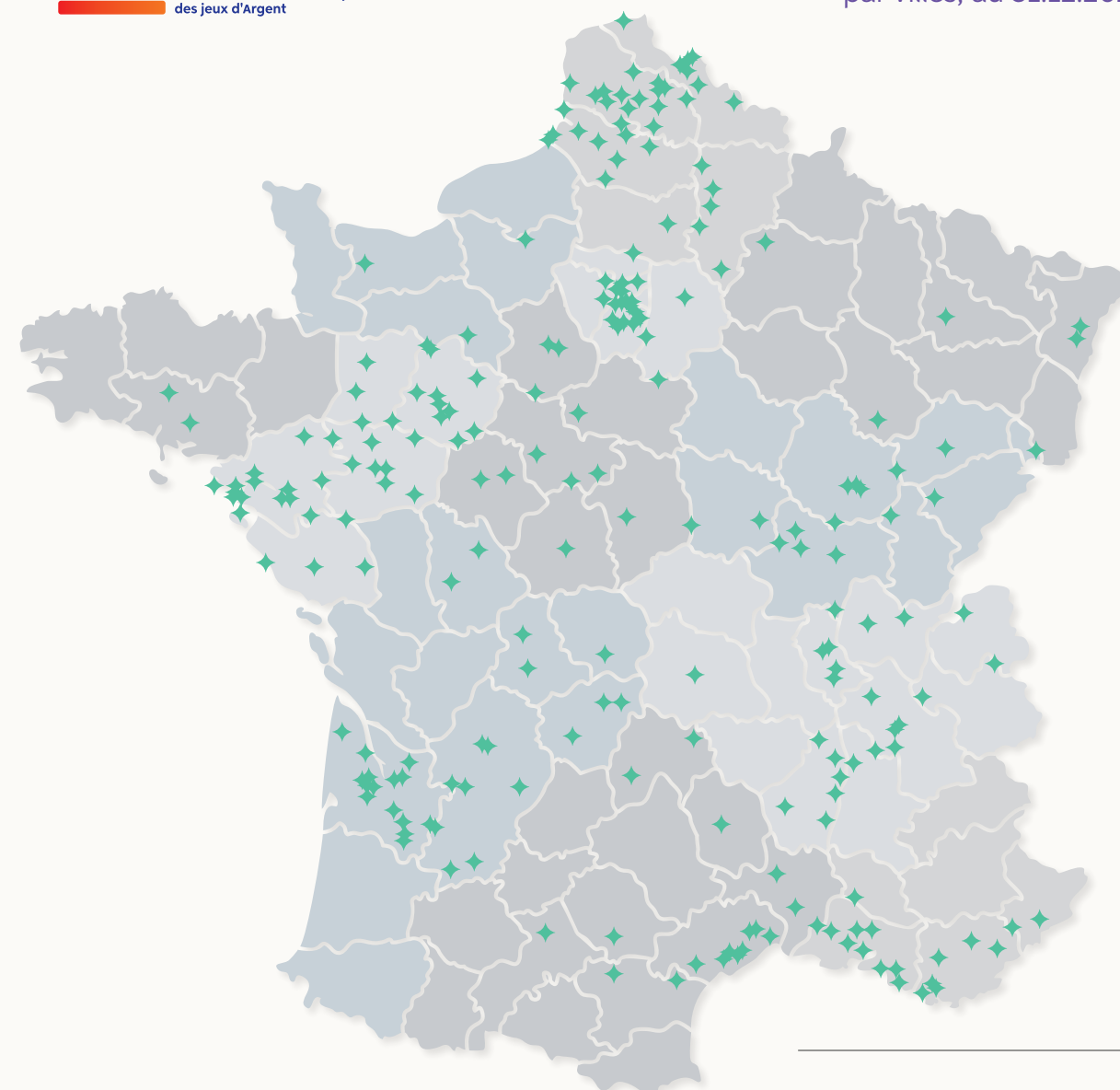
Répartition des interventions



Répartition par type de structures



Carte des interventions par villes, au 31.12.2025



335

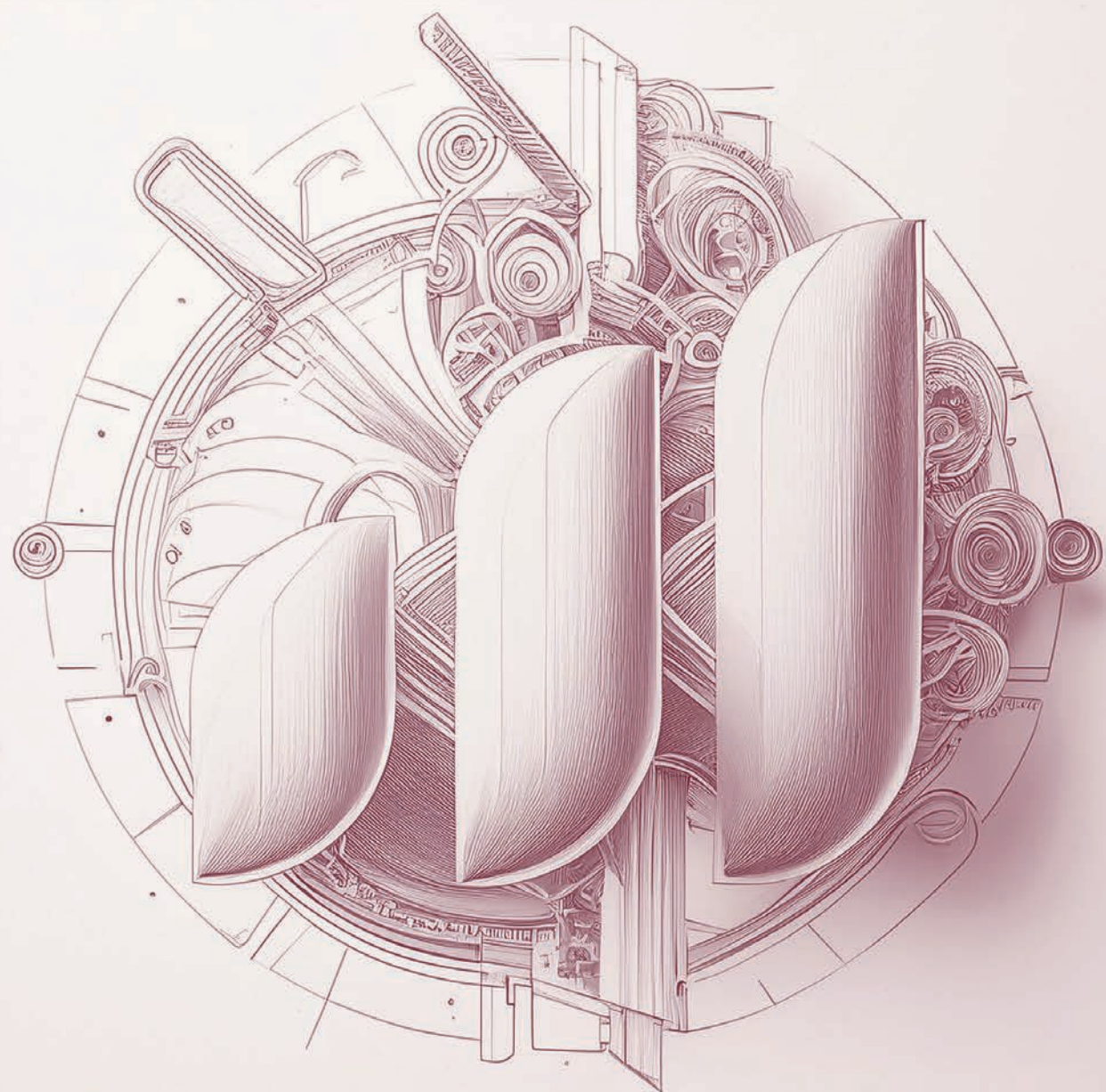
Établissements et structures partenaires partout en France

Depuis le lancement d'OPÉRA en 2023...

35 780
Jeunes bénéficiaires
dont 12 172 en 2024
et **20 603 en 2025**

2 155
Interventions
dont 756 en 2024
et **1 225 en 2025**

13 335
Heures d'interventions
dont 4 681 en 2024
et **7 749 en 2025**



04

PÔLE RECOURS DISTANCIEL



Une année de transformation majeure

Georges Martinho

Activités et profils des bénéficiaires

Le programme SELF

Thierry Ventre

Conclusion et perspectives

SOS Joueurs en 2025



Georges Martinho
Directeur du pôle
Recours distanciel
- SOS Joueurs

Une année de transformation majeure pour le pôle

L'année 2025 a constitué un tournant majeur pour le pôle Recours distanciel – SOS Joueurs. En effet, après plus de trente années d'engagement au service des joueurs et de leurs proches, Armelle Achour, fondatrice de SOS Joueurs et figure emblématique de l'accompagnement des personnes concernées par les addictions aux jeux d'argent, a fait valoir ses droits à la retraite en mai 2025. Durant 35 ans, Armelle Achour a accompagné plusieurs milliers de joueurs et de proches confrontés aux difficultés liées aux jeux d'argent. Par son expertise et son action déterminée, elle a contribué à une meilleure reconnaissance des addictions aux JAH en France. Elle laisse un héritage précieux pour l'ensemble du pôle.

À la suite de ce départ, Georges Martinho a pris la direction du pôle Recours distanciel – SOS Joueurs. Il est désormais épaulé par Gwenaëlle Richard qui a été promue directrice adjointe après avoir exercé pendant 14 années comme psychologue écoutante au sein de SOS Joueurs.

Grâce à leur complémentarité, leur expérience et leur connaissance approfondie de ce secteur, ils incarnent une nouvelle dynamique, fidèle au travail engagé, tout en étant résolument tournés vers l'avenir.

Entre mai et décembre 2025, la nouvelle équipe de direction a structuré son action autour de quatre axes prioritaires :

- ♦ Accroître la visibilité et la notoriété de SOS Joueurs afin de favoriser un accès précoce à l'accompagnement ;
- ♦ Déployer de nouveaux outils pour répondre aux besoins des joueurs, en tenant compte de l'évolution des pratiques ;

11 210

Tentatives d'appels
issues de 4 461 num.

4 356

Appels traités par
les équipes du pôle

1 956

Entretiens
d'accompagnement

30

Minutes d'échange
en moyenne

- ♦ Développer de nouveaux partenariats dans une logique de complémentarité, de maillage territorial et de renforcement de l'efficacité des actions du pôle ;
- ♦ Renforcer l'équipe afin d'améliorer les capacités d'accompagnement du pôle face à des sollicitations toujours plus diversifiées.

Dans cette perspective, une nouvelle psychologue a été recrutée en juillet 2025. Par ailleurs, afin de garantir la continuité et la qualité du service, nous avons mis en place un remplacement temporaire d'une de nos psychologues à l'occasion de son départ en congé maternité à la fin du mois d'octobre 2025. L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de notre transition numérique.

Celle-ci s'est concrétisée par le renforcement de nos outils digitaux, le développement et la mise en place d'un nouvel outil de recueil des données et par l'avancement de trois projets innovants. L'introduction d'un service de « chat en ligne » venant compléter la ligne d'écoute, une nouvelle phase de déploiement du programme SELF auprès de 400 joueurs afin de valider les process dans la perspective d'un passage à plus grande échelle et le développement d'un programme innovant de réduction des risques et des dommages (RdRD) visant à enrichir le continuum de réponses déployé par l'ARPEJ.

L'ensemble de ces outils devrait être déployé au cours du premier semestre 2026. Il s'agit d'une étape importante dans la modernisation de notre offre de service, visant à fournir des réponses toujours plus accessibles, diversifiées et adaptées aux besoins des publics que nous accompagnons.

Parallèlement, l'activité du pôle a poursuivi sa progression, attestant à la fois de l'utilité du dispositif, de l'augmentation de la visibilité de SOS Joueurs et du besoin croissant d'un accompagnement à distance spécialisé, accessible et réactif.

Ainsi, 2025 apparaît comme une année charnière, marquée à la fois par une transition importante dans la gouvernance du pôle, par une dynamique de transformation de l'offre et par une poursuite continue de la progression de l'activité.

Cette année encore l'expertise et l'innovation ont été pleinement mobilisées au service de l'efficacité et de la qualité de l'accompagnement !

Activités et profils des bénéficiaires

Une activité toujours plus soutenue

L'année 2025 confirme le rôle central de SOS Joueurs comme dispositif d'écoute et d'accompagnement des joueurs en difficulté et de leur entourage.

L'activité de la ligne SOS Joueurs demeure particulièrement soutenue avec **11 210 tentatives d'appels** issues de **4 461 numéros distincts**. Les équipes ont traité un total de 4 356 appels.

Au cours de cette année, **1 956 entretiens d'accompagnement** ont été réalisés au bénéfice des joueurs ainsi que des membres de leur entourage. La **durée moyenne de ces échanges est d'environ 30 minutes** (29'49"), certains appels dépassant 1h30. Cela témoigne à la fois de la profondeur des entretiens et de leur rôle essentiel en matière d'évaluation et d'accompagnement dès le premier contact.

+44,2 %

de formulaires de rappel
par rapport à 2024

À cette activité téléphonique s'ajoutent 710 sollicitations par e-mail, 1 081 formulaires de rappel (+44,2 % par rapport à 2024) via le site Internet et 138 alertes suicidaires transmises directement par les opérateurs. Ces chiffres confirment à la fois l'intensité des besoins et la nécessité d'un dispositif d'aide souple, accessible et réactif.

« **Plusieurs canaux** sont simultanément utilisés pour la demande d'aide. »

Comme en 2024, les joueurs et leur entourage mobilisent souvent plusieurs canaux simultanément pour contacter SOS joueurs. Par exemple, un même joueur peut prendre contact avec le service via le site puis par téléphone ou inversement. Ces données soulignent la place croissante du numérique dans la demande d'aide, une tendance déjà observée en 2024. Elles démontrent aussi le besoin de réponse immédiate pour soulager une première anxiété envahissante.

Dans un souci de cohérence avec les années précédentes, les joueurs ne pratiquant que les jeux vidéo ont été exclus de l'échantillon principal. Sur les 1 349 joueurs concernés, cela représente 71 personnes. L'analyse statistique de 2025 porte ainsi sur **1 278 joueurs de jeux d'argent et de hasard**, en progression de **18 % par rapport à 2024**.

63,8 % des personnes découvrent SOS Joueurs via Internet

En 2025, Internet demeure de loin la première source d'orientation vers SOS Joueurs avec 63,8 % des contacts, devant les opérateurs de jeu et les autres relais professionnels ou familiaux.

La majorité des appels proviennent des joueurs eux-mêmes (66,4 %), mais l'entourage reste fortement mobilisé, notamment la famille (25,0 %) et le conjoint (11,6 %). Cette répartition rappelle que le jeu excessif a des répercussions bien au-delà du seul joueur.

Nous observons également une hausse des appels en erreur. Déjà perceptible en 2024, ce phénomène prend une ampleur nouvelle en 2025. Il s'agit le plus souvent de joueurs qui pensent contacter le service client d'un opérateur. Bien que ces appels ne soient pas initialement motivés par une demande

d'aide, ils représentent néanmoins des occasions précieuses pour délivrer des messages de prévention, informer sur les ressources disponibles et parfois, établir un premier point d'accroche avec ces joueurs. En 2026, le pôle définira une nouvelle procédure visant à mieux transformer ces « erreurs d'aiguillage » en opportunités de repérage et d'accompagnement.

Des profils qui témoignent de situations de grande vulnérabilité

L'analyse des profils confirme plusieurs tendances déjà identifiées les années précédentes :

- ♦ Les hommes représentent une large majorité des contacts (84,1 %) ;
- ♦ La tranche d'âge la plus représentée reste celle des 25-34 ans (32,8 %) ;
- ♦ L'Île-de-France demeure la première région d'origine des joueurs (26,4 %), devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (13,3 %) et les régions PACA et Corse (9,9 %).

66,7 % des joueurs déclarent avoir des dettes

Sur le plan social, plus d'un joueur sur deux appartient à la population active (69,2 %), mais la part des situations de fragilité économique demeure préoccupante : 66,7 % des joueurs signalent avoir des dettes et 4,4 % se trouvent en situation de surendettement. Ces données soulignent à quel point le jeu problématique peut entraîner des trajectoires de vulnérabilité financière.

64,2 % des joueurs jouent plusieurs fois par semaine

L'ancienneté de la pratique et la fréquence de jeu témoignent de la gravité des situations rencontrées : plus de six joueurs sur dix jouent plusieurs fois par semaine (64,2 %) et 17,1 % rapportent une difficulté installée depuis plus de dix ans.

Sur le plan psychologique, les situations observées mettent fréquemment en évidence une difficulté à réguler les émotions et à prendre de la distance vis-à-vis de pensées ou de croyances erronées liées au jeu. Pour une partie des joueurs, la pratique constitue une réponse à des tensions internes, à l'anxiété, à la solitude ou à un vécu de fragilité narcissique.

Ces éléments participent au maintien du comportement de jeu, y compris lorsque ses conséquences deviennent manifestes. Ils soulignent l'importance d'un accompagnement capable de prendre en compte, au-delà des comportements visibles, les fonctions psychiques que le jeu vient occuper dans le parcours de la personne.

L'entrée dans le jeu est souvent précoce : 13,1 % déclarent avoir commencé entre 15 et 17 ans, et 6,6 % avant l'âge de 15 ans. Cette précocité, déjà mise en évidence dans des analyses précédentes, constitue un point de vigilance majeur, surtout lorsqu'elle se combine à des croyances erronées, à un gain marquant initial et/ou à un environnement familial déjà exposé.

De nombreux joueurs nous contactent après avoir déjà engagé des démarches d'auto-contrôle sans toutefois parvenir à stabiliser durablement leur situation. Ainsi, 22,7 % des joueurs déclarent avoir déjà fait une tentative d'arrêt et 21,8 % ont déjà eu recours à une auto-exclusion volontaire.

Ces données soulignent l'importance de l'accompagnement vers le soin et démontre que la multi-factorialité du problème ne peut se résoudre par l'unique traitement de la dette.

Les paris sportifs au cœur des problématiques rencontrées

La liste des jeux les plus fréquemment cités comme problématiques confirme la

prépondérance des paris sportifs en ligne qui concernent **33,5 %** des joueurs, loin devant les paris sportifs réalisés dans un point de vente physique (19,6 %), les jeux de grattage en point de vente (17,2 %), les machines à sous illicites en ligne (11,6 %) et le poker en ligne (10,6 %). Cette hiérarchie met en évidence l'importance des pratiques numériques qui sont instantanées, répétitives et facilement accessibles, tout en soulignant la persistance du recours au marché illicite.

138 alertes suicidaires transmises par les opérateurs de jeux

L'état de vulnérabilité psychique des joueurs est particulièrement préoccupant : 10,2 % déclarent être en dépression, 10,6 % ont eu des idées noires voire suicidaires et 1,6 % évoquent avoir tenté de se suicider au moins une fois au cours de leur vie. Les 138 alertes suicidaires transmises par les opérateurs viennent renforcer ce constat et soulignent l'urgence de renforcer un continuum opérationnel qui intègre un repérage précoce et une orientation appropriée, ainsi qu'une réactivité accrue du dispositif d'écoute et d'accompagnement clinique.

Une expertise clinique au service de l'accompagnement

Les orientations réalisées en 2025 mettent en exergue l'importance du travail d'évaluation et de conseil assuré par les équipes. Des explications sur l'addiction ont ainsi été apportées dans 80,6 % des situations, suivies de conseils financiers (80,2 %), de conseils comportementaux (64,0 %) et de conseils en matière de communication (39,0 %), ces derniers s'adressant plus particulièrement à l'entourage, ce qui explique leur proportion plus faible.

« Les **entretiens téléphoniques** constituent déjà un véritable espace d'intervention clinique »

Tout au long de l'année, les équipes de SOS Joueurs se sont efforcées d'apporter des réponses adaptées à des situations où s'entremêlent fréquemment enjeux addictologiques, difficultés financières, tensions relationnelles, problématiques familiales et troubles du comportement. La simplicité d'accès et la réactivité de la réponse téléphonique constituent des leviers essentiels ! Il s'agit d'accueillir la parole des joueurs et de leurs proches, souvent au moment même où la souffrance, l'urgence et la désorganisation psychique se manifestent.

Pour les équipes de SOS, cette approche implique une véritable expertise qui permet une lecture globale des parcours et une capacité à apporter des réponses ajustées à la pluralité des difficultés rencontrées, qu'elles soient addictologiques, financières, relationnelles, familiales ou comportementales. Il s'agit également de rester attentif à la manière dont ces difficultés se renforcent mutuellement et viennent fragiliser les capacités de discernement, de décision et de mobilisation des personnes concernées.

Au-delà de l'information délivrée et de l'orientation proposée, les interventions des psychologues de SOS Joueurs s'inscrivent dans un véritable travail d'accompagnement clinique : accueillir une parole souvent marquée par l'ambivalence, la culpabilité, la honte ou l'urgence, soutenir l'élaboration psychique, contenir des affects parfois massifs, aider à hiérarchiser les difficultés et favoriser l'émergence d'une demande d'aide plus structurée. En ce sens, ces entretiens téléphoniques constituent déjà un espace d'intervention à part entière.

65,8 %
des joueurs orientés vers une structure spécialisée en addictologie

À l'issue des entretiens, 65,8 % des joueurs et de leurs proches ont été orientés vers un centre d'addictologie et 23,6 % vers une démarche d'interdiction volontaire de jeu.

Toutefois, l'orientation vers les dispositifs spécialisés en addictologie demeure souvent difficile en raison des délais de rendez-vous souvent très longs et d'une couverture territoriale insuffisante. Dans ce contexte, et sous réserve de places disponibles, le programme *SELF*, avec ses modalités de prise en charge à distance, constitue une alternative pertinente.

Le programme *SELF* en 2025 : peu de moyens, mais des résultats très prometteurs

En 2025, les demandes d'inclusion au programme de soin en ligne *SELF* sont restées soutenues, malgré un nombre de places très limité en raison de l'absence de financements pérennes.

Au total, **57 joueurs** ont été orientés vers ce programme, principalement par les psychologues de SOS Joueurs. Grâce à ces orientations, 47 patients ont été inclus effectivement dans le programme et parmi eux, 38 d'entre eux ont atteint la phase de suivi.

Parmi les patients orientés vers le programme, **38 ont atteint la phase de suivi, ce qui représente 66,7 %**. Une large majorité d'entre eux présente une **évolution favorable : 26 sont abstinents, 7 sont engagés dans une démarche d'abstinence** avec quelques reprises ponctuelles, 3 ont adopté une pratique de jeu contrôlée, et 2 ne présentent pas d'évolution significative.

Par ailleurs, **9 patients inclus ont interrompu leur parcours en cours de programme** entre la 2ème et 8ème partie, pour des raisons variées, notamment en raison des objectifs atteints ou d'une inadéquation entre leur situation personnelle et les modalités de suivi à distance.

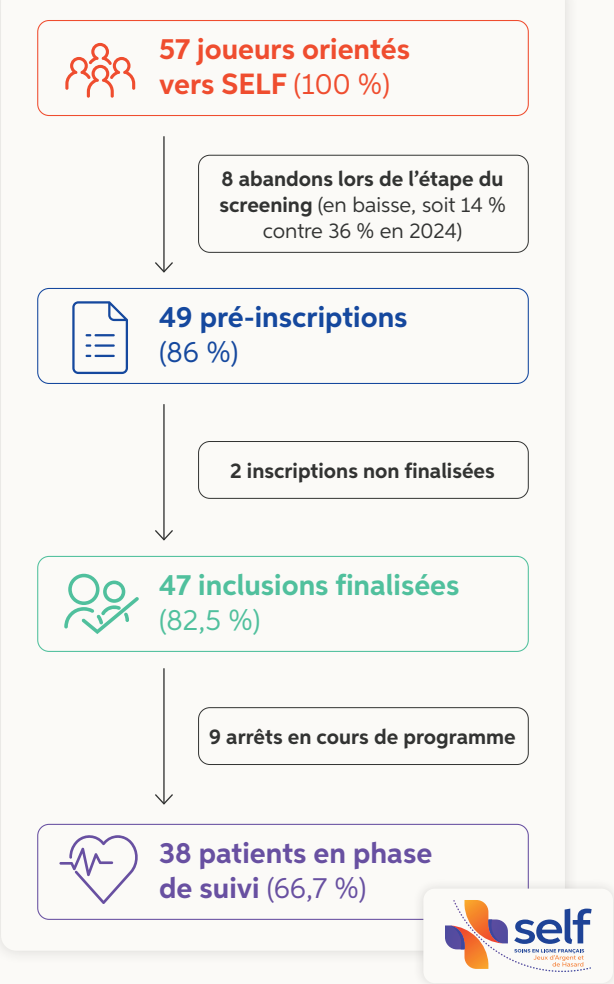
Le public accompagné est principalement composé de **patients jeunes, diplômés** et disposant de **revenus relativement confortables** mais confrontés à un niveau d'**endettement élevé**, équivalent en moyenne à 18 à 24 mois de salaire. Parmi eux, **80 % sont des joueurs en ligne** tandis que ceux fréquentant des établissements physiques apparaissent plus souvent en situation de précarité.

L'admission dans le programme a été fréquemment conditionnée à une prise en charge des comorbidités, une exigence

globalement bien acceptée par les patients.

En conclusion, l'année 2025 confirme que **le modèle hybride proposé par *SELF*, associant accompagnement en ligne et entretiens, est particulièrement adapté** à une grande majorité des joueurs accompagnés.

À partir de janvier 2026, l'ARPEJ engagera une nouvelle phase d'ouverture du programme, visant **400 propositions d'inscription pour 200 inclusions** effectives. Comme pour la prévention, l'ARPEJ s'appuiera sur un **modèle redistributif** impliquant ses équipes internes, des institutions de santé et des professionnels de santé libéraux. Cette montée en charge visera à **consolider les données existantes** afin d'étayer de nouvelles demandes de financement et de **valider les process** en vue d'un





ADDICTION - AIDE - ACCOMPAGNEMENT

La dépendance n'est pas un jeu

09 69 39 55 12
APPEL NON SURTAXÉ

sosjoueurs.org

En définitive, l'année 2025 confirme les tendances observées en 2024 : un public majoritairement composé de **jeunes hommes**, engagés dans des pratiques de jeu **numériques, à la fois fréquentes et précoces**, notamment autour des **paris sportifs en ligne**.

Il présente également de fortes **vulnérabilités financières, psychiques et sociales** qui nécessitent un accompagnement **global et réactif**.

En 2025, le pôle Recours distanciel a organisé **43 groupes de parole**, au bénéfice de **21 joueurs (avec une moyenne de 7 à 8 participants par groupe)**. Animés conjointement par une psychologue et un joueur pair, ces groupes offrent un espace de parole, d'écoute et de soutien particulièrement apprécié par les participants. Ils offrent un cadre sécurisant, propice au partage d'expérience, à la réflexion sur les pratiques de jeu et au renforcement de la motivation au changement. Ainsi, **71 % des participants ont arrêté de jouer, dont 52 % sans rechute au cours de l'année 2025**.

Le succès de ces groupes confirme indéniablement leur place au sein de l'offre d'accompagnement du pôle. Au regard de l'intérêt qu'ils suscitent et des effets observés, une réflexion sera engagée en 2026 afin d'accroître notre capacité d'accueil de nouveaux joueurs. Ce travail visera également à renforcer leur impact thérapeutique, en synergie avec les autres modalités d'accompagnement proposées par le pôle.

40 704 visiteurs
sur le site sosjoueurs.org
soit **293 %** d'augmentation

En 2025, le site sosjoueurs.org a franchi un nouveau seuil avec **40 704 visites**, soit une progression de **293 % par rapport à 2024**. Le site s'affirme progressivement comme une ressource et une porte d'entrée importante vers notre offre

d'accompagnement. **Le maintien d'un temps moyen d'engagement élevé** (1 minute et 7 secondes) indique que les visiteurs ne se contentent pas d'une simple consultation, mais explorent réellement les contenus proposés. Cette dynamique conforte pleinement la pertinence de ce canal dont l'enrichissement est prévu en 2026 avec l'introduction d'un *chat* et le renforcement des ressources disponibles.

318
joueurs inscrits
sur le Forum en ligne

Le forum SOS Joueurs s'affirme également comme un espace de plus en plus investi par les joueurs. En 2025, il enregistre ainsi une forte croissance, avec **1 600 nouveaux visiteurs** et un **temps de connexion élevé** (4 min 30 en moyenne). Le trafic provient majoritairement du site SOS Joueurs, complété par la recherche organique et les accès directs. La communauté se développe considérablement avec **318 joueurs inscrits** (+215 % par rapport à 2024) et une **activité centrée sur des situations d'addiction et de détresse**.

Conclusion et perspectives 2026

2025 a été une année décisive pour le pôle Recours distanciel – SOS Joueurs. Marquée par une évolution majeure de sa gouvernance, elle a été synonyme de consolidation, de réorganisation et de projection vers l'avenir.

Dans ce contexte, le pôle a poursuivi plusieurs objectifs structurants : renforcer la visibilité de ses services, développer de nouveaux partenariats, consolider son équipe et accélérer sa transformation numérique pour mieux répondre à l'évolution des besoins et des usages.

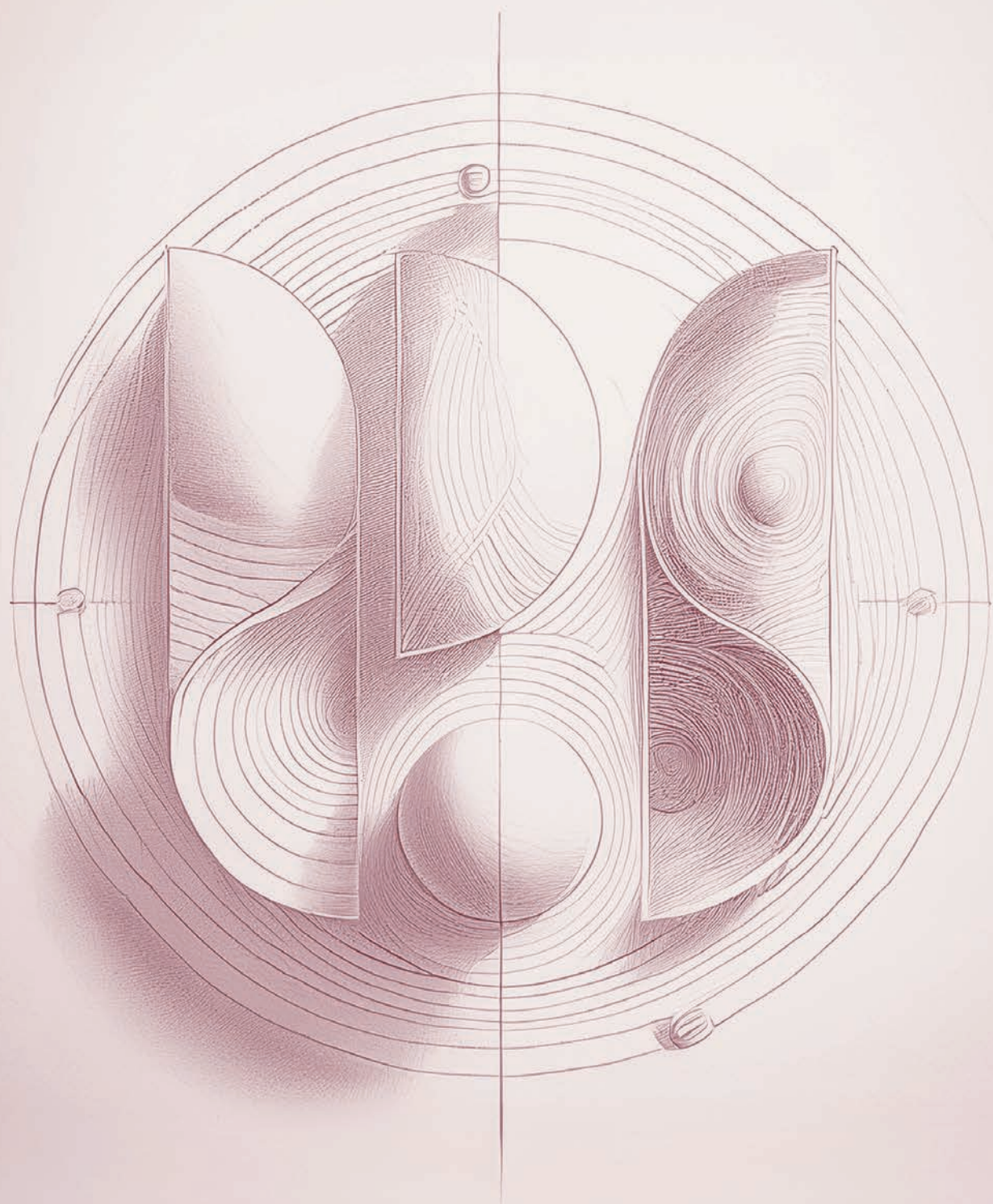
En 2025, le pôle Recours distanciel - SOS Joueurs a confirmé son rôle d'acteur incontournable de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité liés aux jeux d'argent et de hasard en France.

En 2026, le lancement de nouveaux outils numériques, l'extension du programme *SELF* et le développement de *LUCIDE* (Le jeu en Usage Conscient, Informé, Décidé et Équilibré), un nouveau programme de réduction des risques et des dommages, permettront de renforcer, diversifier et compléter le continuum de réponses déjà proposées aux joueurs en difficulté et à leurs proches. Le pôle poursuivra ainsi son ambition de proposer un accompagnement toujours plus accessible, lisible et adapté, en s'appuyant sur l'expertise de ses équipes, l'innovation et une coopération renforcée avec ses partenaires.

Enfin, le pôle remercie l'ensemble de l'équipe salariée, ainsi que Philippe Roque et Joseph Boudara, administrateurs de l'ARPEJ, pour leur engagement constant à nos côtés tout au long de cette année intense.

Une publication « *La Clé* », consacrée à l'analyse spécifique de l'activité du pôle recours distanciel – SOS Joueurs, paraîtra en septembre 2026.





05

FONDS DE DOTATION RPEJ



Activité du conseil d'administration

Jocelyne Dahan

Conseil consultatif scientifique

Jean-Michel Costes

L'activité du CA du Fonds de dotation



Jocelyne Dahan
Présidente
du Fonds de
dotation RPEJ

Cette synthèse de l'activité du Conseil d'administration du Fonds de dotation RPEJ (Recherche et Prévention sur les Excès du Jeu) a pour objet de rendre compte succinctement de son fonctionnement au titre de l'exercice civil 2025.

Le fonctionnement du Conseil d'administration du Fonds de dotation

Comme lors de l'exercice précédent, le Conseil d'administration est composé de cinq membres aux compétences pluridisciplinaires, auxquels sont associés le président de l'ARPEJ ou son représentant et le président du Conseil consultatif scientifique.

Cette collaboration transversale entre les différents organes intégrés dans la « constellation ARPEJ » – le Conseil d'administration de l'ARPEJ, le Conseil consultatif scientifique et le Fonds de dotation – permet d'échanger et de réfléchir ensemble avant toute prise de décision, notamment en ce qui concerne l'approbation de candidatures souhaitant être mécènes ou donateurs du Fonds de dotation. L'expertise de chaque membre est précieuse pour analyser et mesurer les enjeux liés à ces demandes.

Le directeur général de l'ARPEJ, Emmanuel Benoit, participe à l'ensemble des travaux du Fonds de dotation, sans droit de vote.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en visioconférence, facilitant ainsi la participation de toutes et de tous.

L'objet de la mission du Conseil d'administration

L'une des missions prioritaires du Conseil d'administration est l'examen des propositions de mécénat ou de partenariats d'opérateurs de jeux d'argent et de hasard. Au cours de cet exercice, trois conventions de renouvellement ont été signées avec :

- ♦ FDJ UNITED ;
- ♦ BETLIC ;
- ♦ WINAMAX.

Le conseil d'administration vote également le montant des versements destinées à l'ARPEJ pour le financement des actions, y compris celles du pôle Recherche.

Par ailleurs, deux conventions ont été établies :

- ♦ Une pour la réalisation d'un film, pour lequel un accord a été obtenu des trois organes en faveur de la société Son & Lumière ;
- ♦ Une autre pour l'évaluation en cours du programme OPÉRA qui a été confiée par mandat à la FNORS.

Autres activités

La plupart des membres du Conseil d'administration du Fonds RPEJ a participé au séminaire de l'ARPEJ, rassemblé à la fois les administrateurs et les salariés, dans le but de favoriser une synergie collective. Ce séminaire s'est tenu en Suisse, dans le cadre du Symposium International de Caux sur les jeux d'argent et hasard.

Le Conseil d'administration du Fonds RPEJ bénéficie de présentations sur l'avancement des recherches, assiste à des mises à disposition des résultats et reçoit les publications.

En conclusion

L'année 2025 a permis de consolider les orientations définies lors des précédents exercices :

- ♦ Vérifier l'engagement des mécènes du Fonds et la provenance des subventions proposées ;
- ♦ S'assurer que les dotations versées à l'ARPEJ sont correctement utilisées au développement des actions en faveur des joueurs « addicts » aux jeux d'argent, tout en soutenant des recherches scientifiques de qualité, des outils novateurs et en favorisant le développement d'un continuum de soins pour personnes vulnérables face aux jeux d'argent et de hasard, ainsi que tout projet dont la pertinence respecte l'objet social de l'association ;
- ♦ Accroître la visibilité de la qualité des actions menées par l'ARPEJ.

Nous réaffirmons notre engagement à maintenir ce cadre de travail pour l'exercice 2026. Je tiens à remercier vivement tous les membres du Conseil d'administration, dont l'analyse et les avis aiguisés nous permettent de mener à bien la mission qui nous est confiée.

Le conseil consultatif scientifique du *Fonds de dotation*



Jean-Michel Costes
Président du
Conseil consultatif
scientifique du Fonds
de dotation RPEJ

Socio-épidémiologiste

Chercheur
Université Concordia,
Montréal

En 2025, les membres au Conseil consultatif scientifique (CCS) du Fonds de dotation se sont réunis à trois reprises : le 11 mars, le 3 juin et le 7 octobre sur des sujets divers et le CCS a été représenté lors des comités de pilotage de l'évaluation du programme de prévention *OPÉRA*.

Le suivi de l'évaluation *OPÉRA* a permis de faire le point sur l'avancée de la collecte des données, tant quantitatives que qualitatives, occasions de discuter des problèmes rencontrés et de trouver des solutions adaptées. Le CCS a validé la poursuite du processus d'évaluation en 2026, en soulignant la nécessité du respect d'une double exigence : un effectif de questionnaires complets (avant et après) minimum (au moins 200 pour le sous-groupe d'analyse le moins nombreux), des élèves en établissements scolaires ; un taux de rétention entre avant et après d'au moins 50 % afin de limiter les biais inhérents à ce phénomène.

Fin 2025, le CCS a proposé un protocole interne d'évaluation dans le cadre de l'opération grandeur nature, qui prévoit 200 inclusions dans le dispositif d'aide en ligne *SELF*, sur la base d'une note de cadrage.

Cette expérimentation prévoit : l'inclusion de 200 patients (environ 400 passeront le screening), une pause intermédiaire après 100 inclusions pour évaluer la fluidité et ajuster le dispositif, ainsi que la mise en place d'une liste d'attente si nécessaire durant cette pause.

Cette première étape évaluative, basée sur une approche de type *monitoring*, permettra de :

- ♦ Décrire le flux de patients et les taux clés (inclusion, rétention, complétion, drop out) ;
- ♦ Analyser l'évolution clinique (*screening* vs bilan de sortie, puis suivi à 3 mois) ;
- ♦ Documenter les freins à l'inclusion via le questionnaire *post-screening*.

Le Conseil a attiré l'attention sur l'importance d'anticiper les problématiques de protection des données (démarches CNIL) et évoqué l'intérêt de tenter une expérimentation avec des CSAPAs sur l'accessibilité comparée aux soins *SELF*/CSAPA.

Les réunions du Comité consultatif scientifique ont également permis de présenter aux membres les résultats d'études et de formuler des recommandations concernant divers projets de recherche.

Plusieurs recherches étaient programmées pour le premier semestre 2025. Les résultats des études *REPERR*, *ENIGM* et *CONPARE* ont été partagés avec les membres du CCS. D'autres projets ont été présentés et discutés lors des comités de juin et d'octobre, notamment l'étude *ENJEU-Mineurs*, une étude européenne sur les paris dans le sport amateur (*ERASMUS*), une étude sur les pratiques des 18-24 ans, ainsi qu'une étude sur les joueurs de poker.

- ♦ La méthodologie de l'étude *ENJEU-Mineurs 2025*, qui combine des approches quantitatives et qualitatives ainsi qu'une comparaison avec les pratiques des jeunes en Pologne, a reçu un avis favorable. Le CCS participera au suivi de cette étude via sa présence au comité de pilotage ;
- ♦ En ce qui concerne l'étude *ERASMUS*, le CCS attendait des informations complémentaires, étant donné que le dossier avait été soumis au début de 2025 et que la validation du projet était prévue pour fin août ;

- ♦ Pour l'étude sur les joueurs de poker, les membres du CCS ont discuté des difficultés liées à l'obtention d'un échantillon représentatif. Ils ont recommandé de s'appuyer sur les bases de données des opérateurs de jeux pour mener cette étude ;
- ♦ L'étude rétrospective portant sur les 18-24 ans a également reçu un avis positif, en rappelant toutefois les limites d'une approche rétrospective qui ne permet pas d'analyser des liens de causalité que seule une approche longitudinale permet. Le CCS souligne l'intérêt de s'intéresser aux traumatismes dans les parcours, aux facteurs environnementaux et à élargir le champ d'étude aux JONUM (Jeux à objets numériques monétisables).

À l'occasion d'une de ses séances, le Conseil a fait état d'une préoccupation sur un sujet, celui des messages sur le recto des tickets de grattage relatifs aux annonces de gains, qu'il serait intéressant d'investiguer.

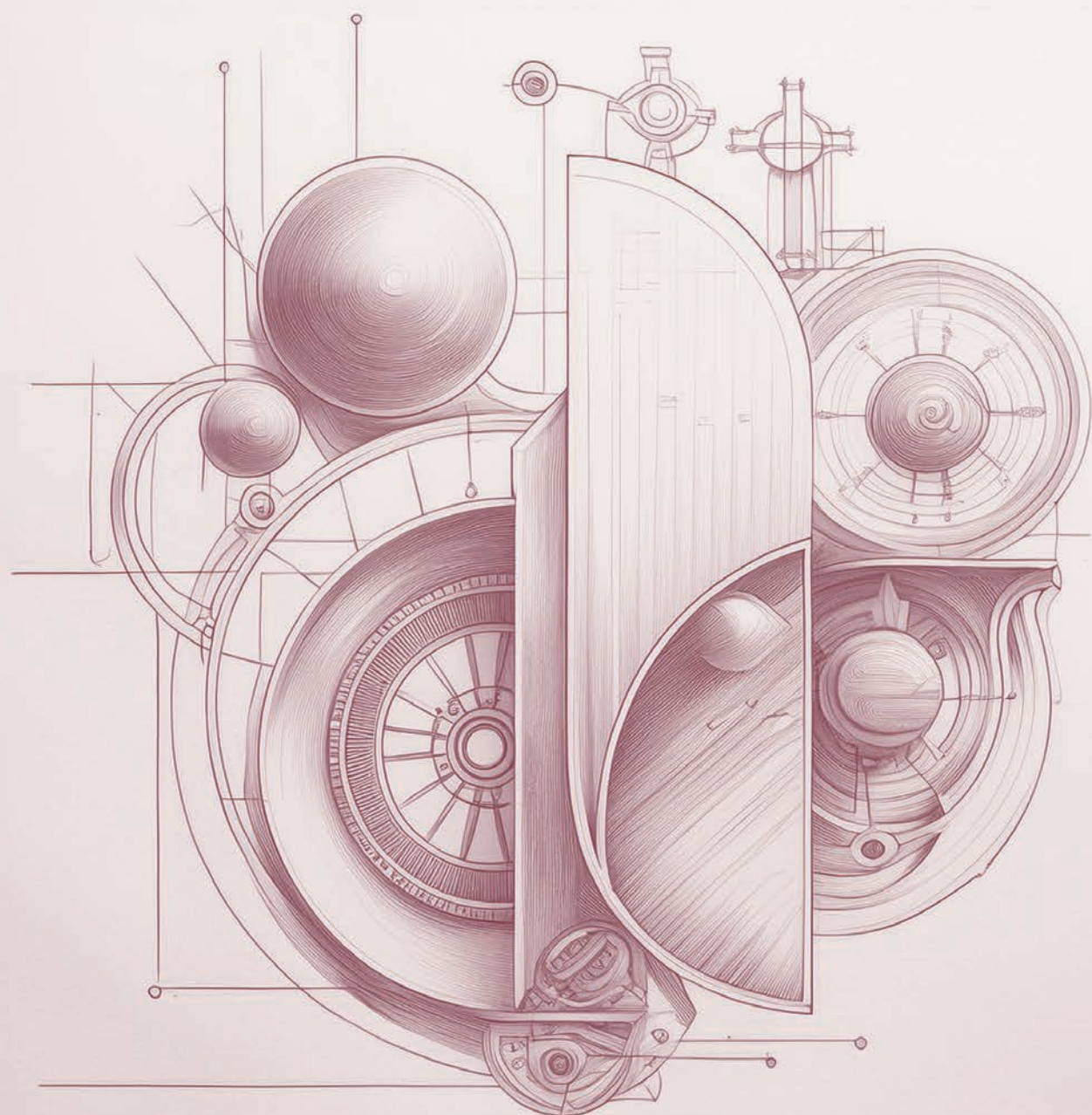
Enfin, les membres du CCS ont participé au séminaire de l'ARPEJ lors du Symposium de Montreux/Caux en juin 2025. Ils ont également présenté plusieurs travaux de recherche nationaux au cours de cet événement.

Organigramme du CCS

Président
Jean-Michel Costes

Membres
Bernadeta Kuleta-Lelonek
Sylvia Kairouz
Guillaume Suderie
Olivier Simon





06

ANNEXES

[Interventions et participations](#)

[Interventions et participations](#)

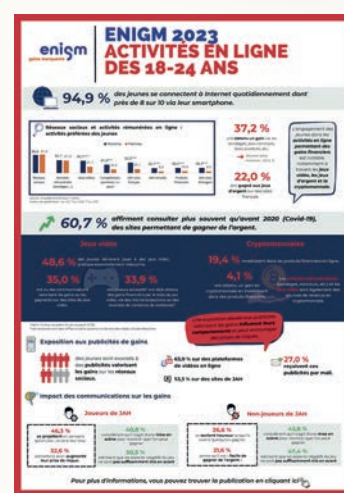
[Organigrammes](#)

[Partenaires ARPEJ](#)

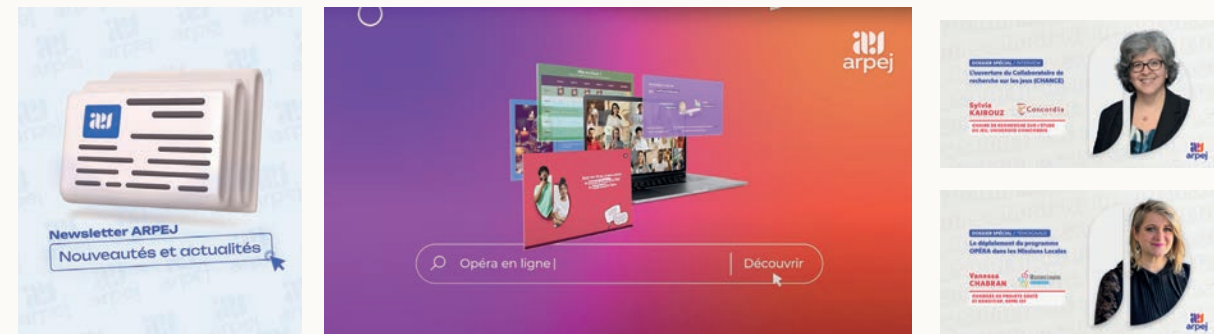
[Mécènes du Fonds de dotation RPEJ](#)

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Valorisation de la recherche



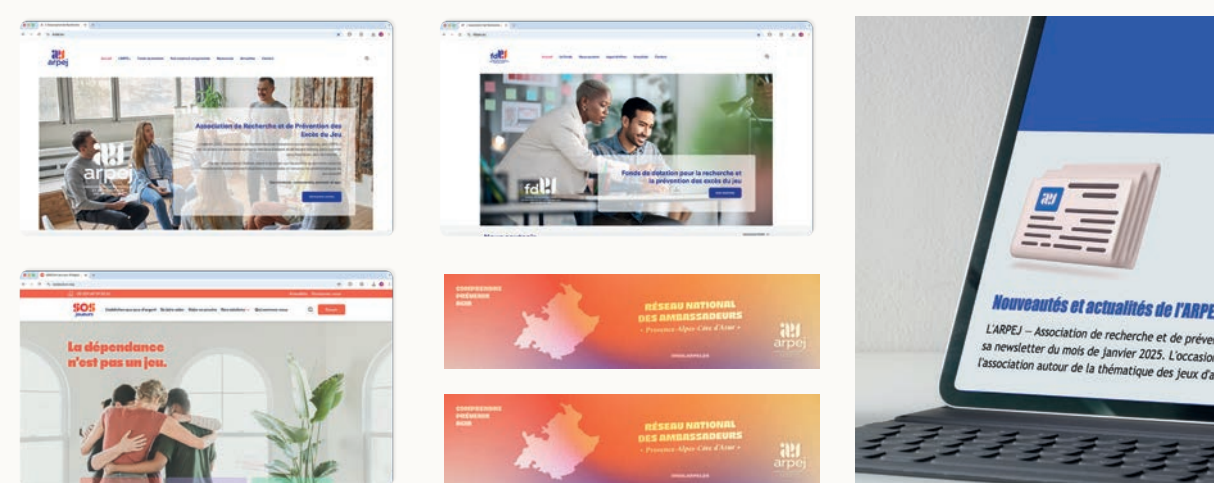
Outils digitaux



Supports print



Présence sur le web

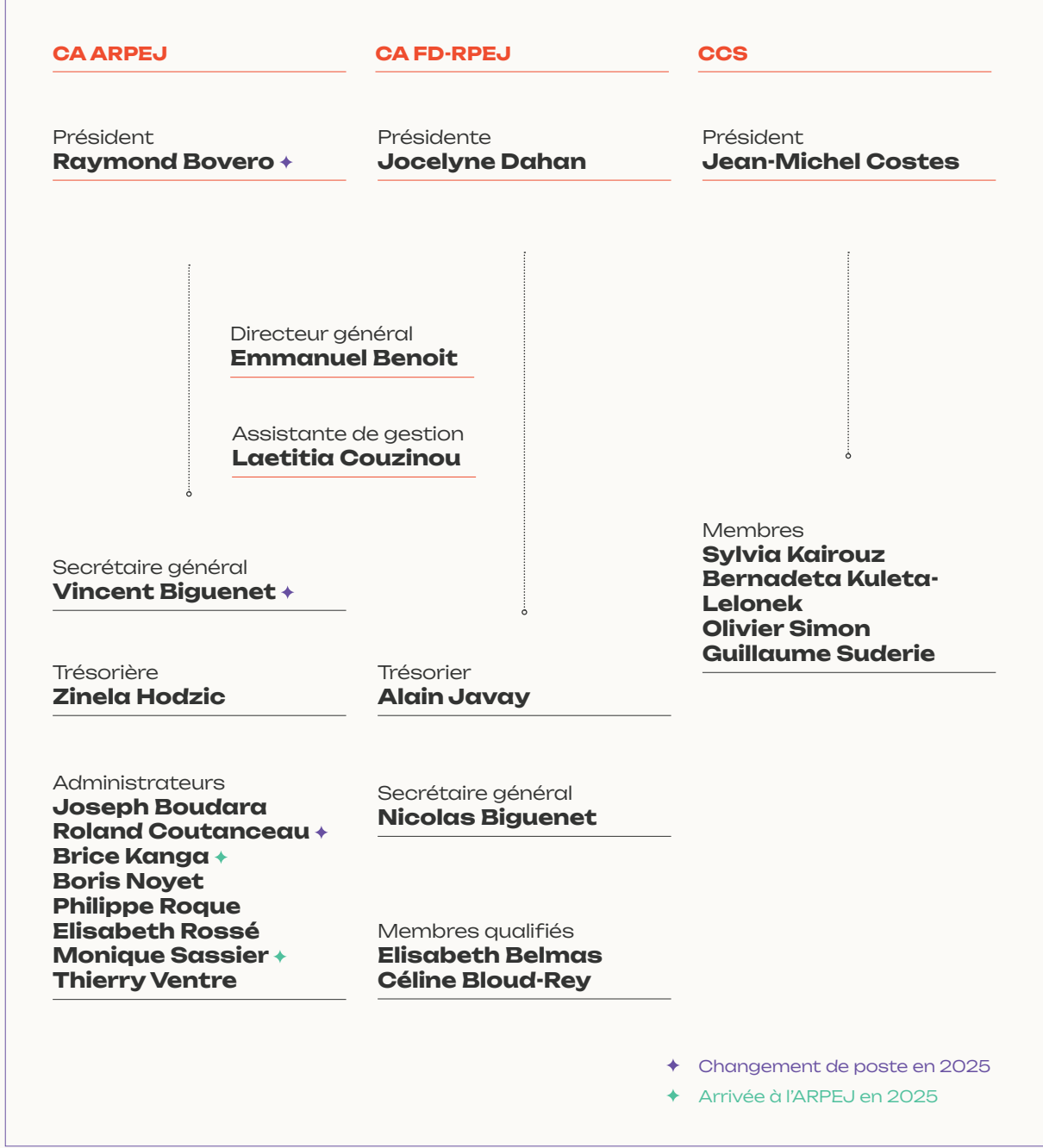


INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS*

- Séminaire de Condorcet**
Autour du jeu (Ludocorpus)
Janvier 2025
- Congrès de la Fédération Addiction**
Créativité, arts et addiction
Mai 2025
- Réception d'une délégation japonaise**
Échanges autour de la prévention des JAH
et de l'accès aux soins
Juin 2025
- Rencontres de l'ANJ**
Enjeux sociétaux, économiques et
sanitaires liés aux JAH
Juin 2025
- Symposium de Caux**
Conférences sur les JAH et séminaire
annuel ARPEJ
Juin 2025
- Open Football Club**
Programme OPÉRA et échanges autour des
paris sportifs
Septembre 2025
- Journée Croix Rouge Française**
Conduites addictives et enjeux autour des
jeux d'argent
Septembre 2025
- Congrès FNCH (Fédération
nationale des courses hippiques)**
Éclairage sur l'addiction aux jeux d'argent,
intervention d'Emmanuel Benoit
Septembre 2025

- Journée régionale ARCA-Sud**
Enjeux des jeux d'argent et présentation
des outils ARPEJ
Octobre 2025
- Colloque Jeux & Santé**
Rencontre autour du jeu - GIS, Jeu et
Société
Octobre 2025
- Colloque de l'AFJEL (Association
française du jeu en ligne)**
Essor du jeu en ligne illégal
Novembre 2025
- Thématique IFAC**
Le rôle de la publicité dans les jeux
d'argent
Novembre 2025
- Matinale AFJEL**
Semaine européenne du jeu responsable
Novembre 2025
- Laboratoire sociétal FDJ**
Tables rondes autour du jeu responsable
Tout au long de l'année

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF ARPEJ ET FD-RPEJ



*Liste non exhaustive

ORGANIGRAMME SALARIAL ARPEJ



Directeur général
Emmanuel Benoit

Pôle Recherche,
développement, évaluation
et formation

Directrice
Marie-Line Tovar

Pôle Prévention
et partenariats

Directeur
Sébastien Messenger ♦

Pôle Recours distanciel
(SOS Joueurs)

Directeur
Georges Martinho ♦

Directeur adjoint, en
charge de la formation
Judicaël Lefebvre

Chargée d'étude
statistiques
Pauline Saliot

Assistance de gestion
et recherche
Laetitia Couzinou

Graphiste, chargé de
communication
Antoine Bied

Ambassadeurs
en région
Cyril Bourdeau
Maëlle Delhotal
Marianne Denis
Fanny Domain
Jauffret Ducrocq
Nadège Fillion-Robin
Frédérique Frauget ♦
Jennifer Heileman
Dominique Meunier
Diane Mouton ♦
Justin Noeueglise
Amélie Simao

Directrice adjointe,
psychologue
Gwenaëlle Richard ♦

Psychologues
Nelly Guichard
Malika Peltier
Olivia Abou-Zaki ♦
Mickael Giudice ♦

♦ Changement de poste en 2025
♦ Arrivée à l'ARPEJ en 2025

PARTENAIRES ARPEJ



Adhérent à



Programme OPÉRA agréé par



MÉCÈNES DU FONDS DE DOTATION RPEJ

Mécènes privés du Fonds

FDJ
UNITED

PMU

Betclic
GROUP

WINAMAX

bwin

betsson



Circus

UNIBET



SOFTCONSTRUCT

Goldenpalace
CASINO

ZEurf

Mécènes occasionnels

CH
FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES

B
CASINO
BARRIÈRE

ARTOUCHE

JOA

Soutenir le Fonds
de dotation RPEJ,
c'est favoriser
*la protection des
joueurs* en France.

Rapport d'activité 2025

WWW.ARPEJ.EU



ASSOCIATION DE RECHERCHE
ET DE PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU



FONDS DE DOTATION POUR
LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU